



RÉPUBLIQUE GABONAISE

Union – Travail – Justice

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES,
DE LA DETTE ET DES PARTICIPATIONS
Chargé de la lutte contre la vie chère



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
ET DE LA POLITIQUE FISCALE (DGEPP)

ÉTUDE D'IMPACT

DE LA MESURE PRÉSIDENTIELLE

D'INTERDICTION D'IMPORTATION DE POULETS DE CHAIR

AU GABON À COMPTER DU
1^{er} JANVIER 2027



DÉVELOPPER
LA FILIÈRE AVICOLE
NATIONALE



RENFORCER
LA COMPÉTITIVITÉ
DE L'ÉCONOMIE



CRÉER DES EMPLOIS
ET DE LA VALEUR
AJOUTÉE LOCALE



ASSURER LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET PROTÉGER
LE POUVOIR D'ACHAT



Libreville, AVRIL 2026



PRÉSENTÉ PAR :
Équipe DGEPP



SUPERVISÉ PAR :
Le Directeur Général
de l'Économie et de la
Politique Fiscale



SOMMAIRE

PAGES PRÉLIMINAIRES

- i. Page de garde
- ii. Liste des tableaux, graphiques et figures
- iii. Liste des sigles et acronymes
- iv. Préambule

INTRODUCTION GENERALE.....	7
1. Contexte et justification de l'étude	7
2. Objectifs de l'étude.....	8
3. Méthodologie de l'étude.....	8
PARTIE I	10
DIAGNOSTIC DU SECTEUR AVICOLE ET DU MARCHÉ DU POULET AU GABON.....	10
I.1 Situation du marché du poulet de chair au Gabon	10
I.1.1 Evolution des importations	10
I.1.2 Analyse de la demande nationale	12
I.1.3 Principaux pays fournisseurs	Erreur ! Signet non défini.
I.1.4 Structure de la consommation	12
I.2 Diagnostic du secteur avicole (Organisation et fonctionnement du secteur avicole).....	13
I.2.1 Cadre institutionnel et réglementaire.....	13
I.2.3 Contraintes techniques, économiques et financières.....	16
I.3 Analyse de la chaîne de valeur	18
I.3.1 Production et transformation	18
I.3.2 Distribution et commercialisation	19
I.3.3 Formation des prix.....	20
PARTIE II.....	23
ANALYSE DES IMPACTS, RISQUES ET STRATÉGIES D'ACCOMPAGNEMENT	23
II.1 Analyse des impacts économiques et sociaux	23
II.1.1 Impact sur la production.....	23
II.1.2 Impact sur l'emploi	24
II.1.3 Impact sur les prix et le pouvoir d'achat	33
II.1.4 Impacts sociaux et territoriaux	34
II.1.5 Impact macroéconomique (PIB, balance commerciale, recettes fiscales)	35
II.2 Analyse des risques (inflation, pénurie, contrebande) et des scénarios.....	38
II.2.2 Présentation des scénarios (statu quo, interdiction totale, progressive)	40

II.2.3 Analyse comparative et coût-bénéfice	44
II.3 Stratégies d'accompagnement et plan d'action	47
II.3.1 Mesures de soutien à la filière avicole	47
II.3.2 Réformes institutionnelles et réglementaires	47
II.3.3 Plan d'action et mise en œuvre	47
RECOMMANDATIONS	48
CONCLUSION	52
ANNEXES	53
BIBLIOGRAPHIE	1

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET FIGURES

Tableau 1 : Pays de provenance des importations de morceaux et abats de coqs et poules congelés au Gabon (2023–2025)	11
Tableau 2 : Evolution des importations gabonaises par pays (10 premiers)	12
Tableau 3 : des couts de production d'un cheptel de 1 000 poulets (cycle de 45 jours)	20
Tableau 4 : Paramètres techniques de production.....	20
Tableau 5 : Estimation du prix de vente d'un poulet selon la marge bénéficiaire.....	20
Figure 1 : Structure et potentiel d'emploi dans la filière avicole gabonaise.....	25
Figure 2 : Impacts de l'interdiction des importations de poulets de chair sur les prix du marché et le pouvoir d'achat des ménages.....	33
Graphique 1 : Importations totales et PIB nominal (2023–2025)	35
Tableau 6 : Evolution du solde commercial avec l'extérieur.....	36
Tableau 7 : impact fiscal des importations.....	36
Tableau 8 : Evolution des droits et taxes à l'importations.....	37
Tableau 9 : Justification de la fixation du prix du poulet de chair.....	38
Tableau 10 : Evolution de la structure du marché.....	46
Tableau 11 : Evolution du niveau des prix à la consommation.....	46
Tableau 12 : Evolution du coût total pour les consommateurs.....	46
Tableau 13 : Evolution du coût de substitution.....	47
Tableau 14 : Evolution du coût total du système.....	47

LISTES DES SYGLES ET ACRONYMES

[illegible]

PREAMBULE

La présente étude s'inscrit dans le cadre des actions engagées par le Gouvernement gabonais en vue de renforcer la souveraineté alimentaire et de réduire la dépendance structurelle du pays vis-à-vis des importations de produits alimentaires. Elle intervient dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics d'impulser une transformation durable de l'économie nationale, notamment à travers le développement des filières agricoles stratégiques.

À ce titre, la filière avicole apparaît comme un levier prioritaire en raison de son potentiel de production, de sa contribution à la sécurité alimentaire et de sa capacité à générer des emplois et des revenus. Toutefois, son développement reste contraint par plusieurs facteurs, parmi lesquels la concurrence des importations de poulets de chair, les difficultés d'accès aux intrants et les insuffisances structurelles du secteur.

C'est dans ce contexte que les autorités ont envisagé l'interdiction des importations de poulet de chair à l'horizon 2027, dans le but de stimuler la production locale et de structurer durablement la filière. Une telle mesure, bien que porteuse d'opportunités, soulève également des enjeux socioéconomiques et organisationnels qui nécessitent une analyse approfondie.

La présente étude, réalisée par la Direction Générale de l'Économie et de la Politique Fiscale, vise ainsi à éclairer la décision publique en évaluant les implications de cette réforme et en identifiant les conditions de sa réussite. Elle se veut un outil d'aide à la décision, destiné à accompagner les autorités dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques adaptées aux réalités du secteur.

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte et justification de l'étude

Le Gabon, à l'instar de nombreux pays africains, a inscrit la souveraineté alimentaire parmi ses priorités nationales afin de renforcer la sécurité alimentaire de sa population, réduire la dépendance aux importations et dynamiser les secteurs productifs locaux. Dans ce cadre, la filière avicole occupe une place stratégique, tant pour la consommation des ménages que pour le développement agricole et la création d'emplois.

Actuellement, le marché national du poulet de chair est largement approvisionné par des importations, principalement en provenance de pays d'Amérique latine, d'Europe et d'Asie. Cette dépendance expose l'économie gabonaise à divers risques : risque de pénurie en cas de perturbation des circuits d'approvisionnement, volatilité des prix internationaux, fluctuation des devises, vulnérabilité de la balance commerciale et perte de valeur ajoutée locale.

Conscientes de ces enjeux, les autorités gabonaises ont annoncé l'interdiction des importations de poulet de chair à l'horizon 2027, dans le but de stimuler la production nationale et de favoriser l'émergence d'une filière avicole compétitive et résiliente. Cette mesure, si elle offre des opportunités de développement, suscite également des interrogations quant à ses impacts socio-économiques, ainsi que sur la capacité future du secteur local à répondre à toute la demande domestique.

La présente étude vise à répondre à ces préoccupations en fournissant une évaluation rigoureuse et prospective des effets attendus de l'interdiction d'importation du poulet de chair sur l'économie gabonaise. Elle s'inscrit dans une logique d'aide à la décision pour accompagner la mise en œuvre de la politique de souveraineté alimentaire.

L'étude relative à l'interdiction de l'importation de poulets de chair au Gabon à l'horizon 2027 s'inscrit dans un contexte marqué par une forte dépendance du pays aux importations de produits avicoles. Cette situation exerce une pression sur la balance commerciale, freine le développement de la production nationale peu compétitive face aux produits importés souvent subventionnés, et soulève des enjeux majeurs en matière de sécurité alimentaire et de maîtrise des prix.

La démarche visant à interdire l'importation des poulets de chair à compter de 2027 ambitionne de stimuler l'offre locale en produits avicoles, de renforcer la souveraineté alimentaire, de préserver la santé des populations et d'assurer des revenus plus stables et attractifs aux éleveurs ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur.

Dans le cadre de sa mission d'aide à la décision, la présente étude est conduite par la Direction Générale de l'Économie et de la Politique Fiscale, à la demande de Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie Chère. Elle s'inscrit dans les orientations stratégiques du Gouvernement visant

à promouvoir la transformation structurelle de l'économie, à soutenir les filières agricoles nationales et à améliorer le pouvoir d'achat des ménages, tout en encourageant l'émergence d'une nouvelle classe de producteurs industriels.

Ainsi, cette étude a pour objectif d'analyser les implications économiques, sociales et sectorielles de cette mesure, ainsi que les conditions nécessaires à sa mise en œuvre, de manière efficace et durable. À cet effet, elle s'appuie, sur un diagnostic approfondi du secteur avicole et du marché du poulet au Gabon, permettant de mieux appréhender les réalités structurelles de la filière, ses contraintes et ses dynamiques actuelles.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif général de l'étude est d'analyser les impacts économiques, sociaux et institutionnels de l'interdiction d'importation du poulet de chair au Gabon, afin d'éclairer les choix stratégiques des décideurs publics.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- évaluer la capacité actuelle de la filière avicole nationale et ses contraintes ;
- mesurer les effets de l'interdiction sur les prix, la production, l'emploi, la balance commerciale et la sécurité alimentaire ;
- identifier les risques économiques et sociaux associés à la mesure ;
- comparer différents scénarios de mise en œuvre (interdiction stricte, accompagnée, progressive) ;
- proposer des mesures d'accompagnement, des réformes institutionnelles et un plan d'action opérationnel pour garantir la réussite de la transition.

3. Méthodologie de l'étude

L'approche méthodologique retenue s'articule autour de plusieurs dimensions complémentaires :

- **Approche générale** : L'étude adopte une démarche à la fois quantitative et qualitative, combinant analyses de données, enquêtes de terrain et modélisation économique. Elle s'appuie sur une logique systémique tenant compte de l'ensemble des acteurs (producteurs, consommateurs, importateurs, institutions et politiques gouvernementales) et des interactions au sein de la chaîne de valeur avicole ;
- **Sources de données** : Les analyses reposent sur l'exploitation de données secondaires (statistiques nationales, rapports sectoriels, textes réglementaires, études antérieures) et la collecte de données primaires auprès des ménages, des producteurs avicoles, des institutions publiques et des opérateurs économiques ;
- **Enquêtes de terrain** : Des enquêtes structurées et des entretiens qualitatifs ont été réalisés auprès d'un échantillon représentatif de ménages, de producteurs et d'acteurs institutionnels afin de collecter des informations actualisées sur la consommation, la production, les contraintes et les attentes du secteur ;

- **Méthodes d'analyse économique:** L'étude mobilise des outils d'analyse de marché (offre, demande, élasticités), de modélisation d'équilibre partiel et macroéconomique, ainsi que des analyses coût-bénéfice et de scénarios prospectifs ;
- **Limites de l'étude:** Les résultats de l'analyse dépendent de la qualité et de la disponibilité des données, ainsi que des hypothèses retenues pour la modélisation des impacts futurs. Certaines incertitudes demeurent quant à l'évolution des marchés internationaux, aux réponses des consommateurs et à la capacité effective des opérateurs locaux à s'adapter.

DIAGNOSTIC DU SECTEUR AVICOLE ET DU MARCHÉ DU POULET AU GABON

Le secteur avicole représente un segment clé de l'agriculture locale, compte tenu de son important potentiel pour répondre à la demande croissante en protéines animales. Le présent diagnostic vise à analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces (analyse SWOT) du secteur avicole, en mettant un accent particulier sur le marché du poulet de chair, principal produit consommé par les ménages, notamment ceux aux revenus modestes. Nous examinerons les conditions de production, les circuits de distribution, la consommation, ainsi que les politiques publiques qui influencent ce secteur. Cette étude permettra d'identifier les leviers de développement pour soutenir la filière avicole gabonaise et améliorer la sécurité alimentaire nationale.

I.1 Situation du marché du poulet de chair au Gabon

Le marché du poulet de chair au Gabon se caractérise par une forte dépendance aux importations, traduisant une insuffisance structurelle de l'offre locale face à une demande intérieure en constante progression. Les importations de ce produit ont progressé de 28,8% en 2025 contre 7,0% en 2024, soit plus de 21,8 points traduisant une anticipation de la poursuite de la hausse par les opérateurs. Cette évolution révèle une filière avicole nationale encore peu développée, marquée par des contraintes de production, de compétitivité et d'accès aux intrants.

Ainsi, l'analyse du marché du poulet de chair au Gabon doit être appréhendée à la fois sous l'angle de sa forte dépendance actuelle aux importations et des mutations en cours, qui traduisent une volonté de transformation profonde de la filière.

I.1.1 Evolution des importations

L'évolution des importations de produits avicoles au Gabon met en évidence une structuration autour de plusieurs catégories de produits, allant des volailles vivantes aux viandes fraîches, réfrigérées et congelées, ainsi qu'aux morceaux et abats de coqs et poules.

En effet, les importations se répartissent principalement en quatre catégories :

- Volailles vivantes, constituées de poussins de l'espèce *Gallus domesticus*, principalement importés pour des besoins d'élevage ;
- Viandes de coq et de poules fraîches ou réfrigérées non découpées, destinées à la consommation directe ou à la transformation ;
- Viandes de coq et de poules congelées non découpées, représentant une part importante du marché, en raison de leur conservation et de leur compétitivité prix ;
- Morceaux et abats de coq et poules congelés, très appréciés sur le marché local, constituant un segment stratégique de l'offre importée.

Dans cette dynamique, les importations de morceaux et abats de coqs et poules congelés proviennent d’une diversité de pays fournisseurs (52 pays). Cette ouverture géographique traduit à la fois la forte dépendance du marché gabonais et son intégration dans les circuits commerciaux internationaux. Elle met également en évidence la recherche d’approvisionnement à moindre coût auprès de différents partenaires commerciaux répartis sur plusieurs continents.

Tableau 1 : Pays de provenance des importations de morceaux et abats de coqs et poules congelés au Gabon (2023-2025)

Zones géographiques	Pays fournisseurs
Amérique	Brésil, États-Unis, Canada, Argentine, Mexique, Chili, Paraguay, Uruguay, Trinidad et Tobago
Europe	France, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Pologne, Allemagne, Italie, Portugal, Suède, Danemark, Grèce, Roumanie, Hongrie, Slovaquie, Slovénie, Lituanie, Lettonie, Croatie, Bulgarie, Irlande, Grande-Bretagne, Norvège
Afrique	Afrique du Sud, Ghana, Maroc, Tunisie, Guinée Équatoriale, Réunion
Asie/Moyen -Orient	Chine, Turquie, Jordanie, Israël, Arabie Saoudite, Corée du Sud, Liban, Syrie
Océanie	Australie, Nouvelle-Zélande
Caraïbes/autres territoires	Îles Turks et Caicos, Antigua et Barbuda

Source : DGDDI

L’analyse des flux d’importation révèle que le Brésil, la France, la Belgique, la Turquie et les Pays-Bas apparaissent comme des fournisseurs récurrents sur plusieurs segments de produits, traduisant leur position dominante sur les importations gabonaises de volaille.

1.1.1.1 Principaux pays fournisseurs

La demande nationale de poulets de chair est soutenue principalement par dix (10) principaux fournisseurs représentant 89% des importations sur 52 pays.

L’analyse des parts montre que la plus grande partie des commandes du Gabon en poulets de chair provient du Brésil avec 48,7% des parts, suivi des Etats Unis (9,5% des parts), de la Grande Bretagne (6,4% des parts), de la Belgique (6,1% des parts) et de l’Argentine (2,2% des parts).

Sur les trois dernières années, le volume des importations de poulet de chair s’inscrit en hausse, avec une forte accélération en 2025 (+36,4%) par rapport à 2024. Le renforcement de cette tendance est porté principalement par les ventes du Brésil (+107,3%), de la Grande Bretagne (+34,3%), de la Belgique (+4,5%) et de l’Argentine (+2,2%).

Tableau 2 : Evolution des importations gabonaises par pays (10 premiers)

En millions de FCFA	2023	2024	2025	Var 25/24	Poids
Brésil	10763,3	19930,4	41306,3	107,3%	48,7%
Etats Unis	10211,3	9949,7	8040,7	-19,2%	9,5%
Grande Bretagne	4289,3	4037,5	5421,7	34,3%	6,4%
Belgique	7007,2	4917,0	5140,2	4,5%	6,1%
Argentine	3916,1	4135,5	4225,4	2,2%	5,0%
Pologne	4857,5	3786,2	3785,8	0,0%	4,5%
Pays Bas	2819,0	4132,6	2364,3	-42,8%	2,8%
Canada	2182,6	1807,6	1889,2	4,5%	2,2%
Espagne	888,3	1043,4	1762,0	68,9%	2,1%
France	1302,5	1543,5	1486,5	-3,7%	1,8%
Importations des 10 ^{er} fournisseurs	48237,0	55283,4	75422,1	36,4%	88,9%
Autres	6582,2	6160,4	9398,8	52,6%	11,1%
Total des importations	54819,2	61443,8	84820,9	38,0%	100,0%
Poids des 10 ^{er} fournisseurs	88,0%	90,0%	88,9%		

Source : DGDDI

I.1.2 Analyse de la demande nationale

Selon les chiffres officiels de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI), les importations de poulets de chair sont estimées à 99 743,7 tonnes en 2025. Au niveau national, la production de poulets (de réforme et de chair) est estimée à environ 4 000 tonnes par an. Mais, la demande annuelle réelle de poulets de chair est évaluée à 55 000 tonnes par an, respectivement à Libreville et dans les villes secondaires. Sur cette base, la demande totale en poulets de chair est estimée présentement à environ 60 000 tonnes, soit un déficit 55 500 tonnes de poulets de chair par rapport à la production actuelle.

La demande nationale en poulet de chair connaît une croissance soutenue, tirée par l'évolution démographique, favorisée par la concentration des populations dans les grands centres urbains ainsi que par le changement des habitudes alimentaires. Cette dynamique exerce une pression croissante sur l'offre nationale, qui reste insuffisante pour couvrir les besoins du marché.

Toutefois, cette forte dépendance aux importations rend le Gabon vulnérable aux fluctuations des prix mondiaux du poulet, aux restrictions d'exportations des pays fournisseurs (par exemple, en cas de grippe aviaire) ou aux perturbations des chaînes d'approvisionnements. Ces situations peuvent entraîner des pénuries ou des hausses des prix, affectant directement le pouvoir d'achat des ménages et leurs accès à cette protéine. Aussi, la dépendance vis-à-vis des importations peut-elle être perçue comme un frein à la souveraineté alimentaire du pays, affectant le sentiment d'autonomie et de maîtrise de son destin alimentaire.

I.1.3 Structure de la consommation

La structure de la consommation se caractérise par une forte préférence pour les morceaux et abats de poulets congelés donc importés, qui dominent largement le marché en raison

de leurs prix compétitifs et de leur disponibilité régulière. Le poulet entier représente moins de 10% des importations.

Cette évolution met une pression sur la structure des importations, obligeant les importateurs à rechercher les produits des fournisseurs les mieux disant en termes de prix, de manière à satisfaire le plus grand nombre. Ces habitudes qui se sont installées rendent de plus en plus difficile la commercialisation des produits locaux, généralement composés de poulets entiers et ne correspondant pas aux attentes du plus grand nombre de consommateurs, notamment en termes de prix.

Ainsi, l'analyse de la demande nationale met en évidence un déséquilibre structurel entre une consommation en expansion et une production locale limitée, renforçant le recours aux importations comme principal mécanisme d'ajustement du marché.

I.2 Diagnostic du secteur avicole local (Organisation et fonctionnement du secteur avicole)

La production nationale de poulet est assurée par une diversité d'exploitations, allant des unités familiales aux exploitations industrielles structurées. On estime que :

- Les exploitations industrielles représentent environ 15% des producteurs, concentrées autour de Libreville et dans certaines provinces, avec une production moyenne annuelle de 50 000 à 150 000 poulets par exploitation. Ces élevages disposent d'infrastructures modernes, d'alimentation équilibrée et de suivi sanitaire rigoureux, ce qui leur permet d'assurer la majeure partie de la production commerciale à grande échelle ;
- Les exploitations semi-industrielles représentent environ 35% des producteurs ; elles combinent méthodes traditionnelles et équipements modernes, avec une production moyenne de 10 000 à 30 000 poulets par an. Elles desservent principalement les marchés locaux et contribuent à stabiliser l'offre dans certaines provinces ;
- Les exploitations familiales représentant environ 50% des producteurs, souvent informelles, produisent en moyenne 1 000 à 5 000 poulets par an. Bien qu'elles couvrent une partie importante de la demande de proximité, elles restent vulnérables aux aléas sanitaires et économiques, et leur production est irrégulière.

La répartition géographique montre une forte concentration autour des zones urbaines et des centres économiques, notamment Libreville, Port-Gentil, Franceville et Oyem.

I.2.1 Cadre institutionnel et réglementaire

Le cadre légal de l'élevage et de l'aviculture au Gabon repose sur un ensemble de textes nationaux et réglementaires visant à structurer la filière, sécuriser la production et garantir la qualité sanitaire des produits.

❖ Le cadre juridique général et institutionnel de l'élevage

La Loi n°023/2008 relative à la politique de développement agricole durable constitue le socle juridique, imposant l'enregistrement des exploitations, l'identification des animaux et

le respect des normes sanitaires. La Direction Générale de l'Élevage assure l'encadrement technique et le contrôle des exploitations, tandis que les services vétérinaires veillent à la surveillance sanitaire et à la prévention des maladies animales. L'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA) participe au contrôle de la qualité et de la sécurité des produits d'origine animale.

Parallèlement, l'AGANOR (Agence Gabonaise de Normalisation, de la Qualité, de la Sécurité Sanitaire et Environnementale) intervient pour définir et contrôler les normes de qualité et de sécurité sanitaire applicables aux produits avicoles, garantissant que les pratiques de production et les produits commercialisés respectent des standards techniques et sanitaires reconnus.

❖ Les conditions d'exercice de l'activité d'élevage

L'exercice de l'activité avicole est soumis à des exigences telles que l'autorisation préalable pour certaines installations, la tenue de registres, le respect des normes d'hygiène et la soumission à des inspections régulières. L'accès au foncier constitue également un enjeu majeur, nécessitant l'obtention de droits d'usage ou de titres fonciers.

Pour soutenir le secteur, le Gouvernement a adopté l'arrêté portant exonération des droits et taxes à l'importation des intrants, matériels et équipements agricoles, afin de réduire les coûts de production et d'encourager l'investissement.

Malgré ce cadre juridique relativement complet, la filière demeure confrontée à des contraintes telles que la persistance de pratiques informelles, des chevauchements institutionnels et des difficultés d'accès effectif au foncier.

Dans ce contexte, la combinaison des rôles de la Direction Générale de l'Élevage, des services vétérinaires, de l'AGASA et de l'AGANOR constitue un socle essentiel pour le développement de l'aviculture au Gabon, mais son efficacité dépend d'une application rigoureuse des textes et d'un renforcement de la coordination entre institutions.

❖ L'accès au foncier et à l'activité agricole

L'accès au foncier constitue un enjeu central pour le développement de l'activité avicole au Gabon, où la disponibilité et la sécurisation des terres conditionnent la viabilité des exploitations.

La législation nationale prévoit que l'attribution de terres à des fins agricoles repose sur des décisions administratives, notamment par le biais de la Commission nationale d'affectation des terres, et que l'exploitation soit justifiée par un droit d'usage ou un titre foncier reconnu. Pour les éleveurs, disposer de terres adaptées permet non seulement l'installation d'infrastructures d'élevage, mais aussi la production d'aliments de base et la gestion optimale des biosécurités sanitaires, essentielles pour prévenir la propagation de maladies.

Cependant, l'accès au foncier est souvent limité par des procédures administratives complexes, des chevauchements de juridiction et la concurrence avec d'autres usages (agriculture vivrière, forêt ou urbanisation).

Cette situation contraint de nombreux producteurs à recourir à des pratiques informelles ou temporaires, qui peuvent nuire à la stabilité des exploitations et freiner la professionnalisation de la filière. Ainsi, bien que le cadre juridique existe pour encadrer l'accès au foncier, sa mise en œuvre effective demeure un défi majeur pour le développement durable de l'aviculture, soulignant l'importance de mécanismes clairs, transparents et adaptés aux besoins spécifiques des producteurs locaux.

1.2.1.1 Organisation et acteurs de la filière/ Définition et structuration de la filière avicole

La filière avicole gabonaise mobilise un ensemble d'acteurs interdépendants, allant de l'amont à l'aval de la chaîne de valeur, chacun contribuant à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits. La performance et la structuration de la filière dépendent largement de la coordination entre ces acteurs, ainsi que de la qualité des intrants, des infrastructures et du cadre réglementaire.

❖ Les fournisseurs d'intrants

Les fournisseurs d'intrants constituent le premier maillon de la filière. Leur rôle est déterminant, car la productivité des élevages dépend directement de la qualité des poussins, de l'alimentation animale, des médicaments vétérinaires et des équipements.

Sur le plan national, la SMAG joue un rôle central en approvisionnant les producteurs en poussins et intrants essentiels.

À l'international, les éleveurs gabonais font appel à des fournisseurs tels que la SOPRODA et le Cameroun, qui permettent de compléter l'offre locale et d'assurer la disponibilité continue des intrants. La fiabilité de ces fournisseurs influence directement la régularité de la production et la sécurité sanitaire des élevages.

❖ Les producteurs et éleveurs

Les éleveurs constituent le cœur de la filière. Ils sont répartis en trois catégories :

- Les exploitations industrielles, qui disposent d'infrastructures modernes et d'équipements avancés, produisant à grande échelle pour le marché national ;
- Les exploitations semi-industrielles, qui combinent techniques traditionnelles et équipements modernes, souvent pour desservir des marchés locaux spécifiques ;
- Les petits producteurs familiaux, qui utilisent des méthodes plus traditionnelles et informelles, mais assurent une couverture locale importante.

Chaque catégorie contribue différemment à la chaîne de valeur, et l'ensemble des producteurs dépend de l'accès aux intrants, au foncier et aux services techniques pour maintenir et développer leurs activités.

1.2.1.2 Capacités de production

L'activité avicole au Gabon demeure encore faiblement développée et ne couvre localement que moins de 10% des besoins alimentaires de la population, soit environ 4 000 tonnes par an. Elle est principalement constituée de poules pondeuses de réforme. Quant aux fermes

spécialisées dans le poulet de chair, elles restent peu nombreuses. Sur une population estimée à environ 300 éleveurs dans la province de l'Estuaire, seuls près de 40 éleveurs se consacrent à l'élevage de poulets de chair, soit environ 13% des exploitants. Malgré leur potentiel de production, les volumes réalisés demeurent marginaux au regard de la demande nationale.

Afin de renforcer la souveraineté alimentaire et de réduire la dépendance extérieure, les autorités ont engagé plusieurs projets de développement à travers le Plan Opérationnel d'Urgence de la Filière Avicole (POUFA 2026-2027). Ce programme prévoit la sélection de 150 fermes avicoles avec pour objectif d'accroître rapidement la production nationale. À terme, ces exploitations pourraient produire jusqu'à 450 000 poulets de chair par cycle, à raison d'environ 3 000 poulets par ferme, tout en favorisant une meilleure structuration de la filière locale.

Cette stratégie apparaît d'autant plus nécessaire qu'en 2024, le Gabon a importé près de 68 000 tonnes de poulets congelés pour un coût estimé à 65 milliards de FCFA. À travers le POUFA, le Gouvernement ambitionne ainsi d'atteindre progressivement une production nationale de 100 000 tonnes, afin de couvrir la demande intérieure et d'accompagner la politique d'interdiction des importations de produits avicoles.

1.2.3 Contraintes techniques, économiques et financières

La filière avicole au Gabon, caractérisée par une dépendance structurelle aux importations, est lésée, pour son expansion locale, par plusieurs contraintes techniques, économiques et financières.

❖ Contraintes techniques et structurelles

Faiblesse de la production locale : La production nationale ne couvre qu'environ 7% à 40% des besoins, selon les sources, ce qui rend le pays dépendant des importations pour la consommation de masse.

Coût et dépendance des intrants : Le coût élevé de l'aliment de bétail, souvent importé, et la dépendance aux poussins d'un jour importés freinent la compétitivité et la rentabilité des fermes locales.

Infrastructure insuffisante : Les fermes modernes sont rares, et le réseau routier limité entrave le transport des produits et l'accès aux zones de production.

Faiblesse technique : Le besoin de formation des producteurs sur les techniques de conduite d'élevage, la santé animale et la gestion est crucial.

Accès au foncier : Bien que des terres soient attribuées, une grande partie reste non sécurisée et non aménagée, les rendant inaccessibles pour le développement agricole.

❖ Contraintes économiques

Coûts de production élevés : Les coûts de l'énergie, de l'eau et de la main-d'œuvre qualifiée augmentent le coût de revient du poulet "Made in Gabon", le rendant moins compétitif face aux poulets importés.

Désorganisation de la filière : Une structuration encore naissante des acteurs (producteurs, abattoirs, distributeurs) limite la fluidité de la chaîne de valeur.

Risques sanitaires : La persistance de maladies aviaires et le manque de laboratoires de contrôle renforcent les risques d'investissement.

❖ Contraintes financières

Accès difficile au crédit : Les petits éleveurs ont du mal à accéder aux financements bancaires classiques pour moderniser leurs installations.

Besoin d'investissement colossal : Le passage à une production de masse nécessite des investissements lourds en infrastructures et équipements.

Initiatives de soutien : Pour pallier ces difficultés, l'État a mis en place des mesures, notamment la mobilisation de 6,8 milliards FCFA par la BCEG pour soutenir la production nationale en vue de l'échéance de 2027.

❖ Les enjeux socio-économiques locaux

Produire localement devient une priorité stratégique pour :

Créer des emplois : Développer la filière permet de générer des milliers de postes pour les jeunes et les femmes, de l'élevage à la distribution.

Garantir la qualité : La production locale offre une meilleure traçabilité et des produits plus frais par rapport aux "poulets congelés" qui voyagent des semaines, voire des mois.

Développer l'agriculture : La filière avicole stimule d'autres secteurs, comme la culture du maïs et du soja pour l'alimentation animale.

C'est pour ces raisons que l'État avait fixé l'échéance de janvier 2027 pour l'arrêt des importations, forçant ainsi le passage d'une économie de rente à une économie de production.

Principaux défis :

- Coût très élevé de la provende (60% des charges) ;
- Nécessité d'améliorer la disponibilité des poussins ;
- Enclavement de certaines zones de production.

Plusieurs initiatives sont déjà en cours, comme le forum national de concertation avec les acteurs de la filière, des enquêtes sur les besoins et les capacités des élevages, la mise en place d'un « plan stratégique » pour la production des poulets de chair, de même que l'installation d'un fonds agricole à la Banque pour le commerce et l'entrepreneuriat du Gabon (BCEG) et la recherche de partenariats publics-privés.

La transition actuelle de la filière avicole gabonaise vers la souveraineté alimentaire repose sur trois piliers stratégiques :

La réduction de la facture d'importation : Le Gabon importe près de 90% de sa consommation de viande de volaille. Face à la volatilité des prix mondiaux, l'État encourage la production locale pour stabiliser les coûts et limiter la sortie de devises.

Le développement d'une chaîne de valeur intégrée : L'accent est mis sur la production locale d'aliments pour bétail (souvent le poste de dépense le plus lourd) et la modernisation des infrastructures (abattoirs, couvoirs) pour rompre la dépendance aux intrants extérieurs.

Le soutien à l'entrepreneuriat agricole : À travers des programmes nationaux et des partenariats public-privé, le gouvernement incite les jeunes et les PME à investir dans l'élevage avicole pour créer des emplois et dynamiser l'économie rurale.

1.3 Analyse de la chaîne de valeur

L'amélioration de la chaîne de valeur du poulet de chair au Gabon nécessite une approche intégrée. Cette approche doit combiner l'investissement dans les infrastructures de production, la formation, le renforcement des capacités et la régulation. Ces actions peuvent contribuer à accroître la production locale, améliorer la qualité du poulet de chair local et renforcer la sécurité alimentaire, tout en soutenant une croissance économique durable dans le secteur avicole.

1.3.1 Production et transformation

La consommation de poulet de chair connaît une hausse en raison de l'urbanisation croissante et de la montée du pouvoir d'achat. Mais cette demande est confrontée à plusieurs défis, à savoir la faible production locale, la dépendance aux importations des poussins, les coûts élevés des intrants à la SMAG, et les faibles capacités de transformation locale.

1.3.1.1 La phase de production

La production du poulet de chair Gabonais provient principalement des exploitations familiales et semi-industrielles. La majorité de ses exploitations sont de petits producteurs qui opèrent à une échelle modeste, avec des moyens limités. Dans la quasi-totalité des fermes, le matériel de production souvent utilisé est rudimentaire, et l'alimentation qu'elles fournissent aux volailles est généralement inadaptée ou de faible qualité, ce qui impacte la croissance et la santé des poulets. Aussi, la main-d'œuvre impliquée dans ces élevages est souvent essentiellement familiale ou informelle et peu qualifiée, ce qui limite la mise en œuvre de bonnes pratiques d'élevage. Par ailleurs, ces producteurs rencontrent de nombreuses difficultés, telles qu'un accès restreint aux intrants essentiels comme les vaccins et les aliments de qualité, ainsi que de faibles infrastructures vétérinaires. Le manque de formation technique adaptée aggrave ces difficultés, compliquant la transition vers des élevages plus efficaces et durables dans le cadre de la transformation du poulet de chair au Gabon.

1.3.1.2 La phase de transformation

La transformation du poulet de chair au Gabon demeure confrontée à plusieurs défis structurels. En effet, la présence de centres de transformation est limitée, avec peu d'abattoirs et de centres de découpe modernes, souvent informels ou artisanaux, entrave la mise en place d'un processus de transformation efficace et réglementé. Ensuite, la qualité et la sécurité alimentaire présentent des risques importants, en raison des problématiques

liées à l'hygiène, à la traçabilité et à l'application insuffisante des normes sanitaires. Enfin, les capacités industrielles du secteur sont insuffisantes pour répondre à la demande nationale croissante, et encore moins pour envisager une exportation viable. Ce contexte souligne la nécessité de renforcer les infrastructures modernes, d'améliorer les processus de contrôle sanitaire et de développer une filière plus structurée pour soutenir la croissance du secteur avicole au Gabon.

1.3.2 Distribution et commercialisation

Le Gabon connaît une augmentation de la production locale de poulet de chair grâce à des initiatives individuelles. Cependant, la majorité des poulets consommés restent encore importés, ce qui influence la distribution et la commercialisation.

1.3.2.1 La distribution du poulet de chair

La distribution du poulet de chair au Gabon repose sur une diversité de canaux, qui reflètent à la fois les habitudes de consommation et les défis logistiques du pays.

En effet, dans le grand Libreville, les marchés traditionnels, à savoir Mont-Bouët, Petit-Paris et Nkembo, constituent encore les principaux points de vente, où les producteurs proposent aux consommateurs du poulet fraîchement abattu qui répond aux exigences sanitaires. Par ailleurs, la grande distribution connaît une croissance notable, avec des supermarchés et hypermarchés comme Mbolo et Prix import où le poulet constitue un produit prisé, qu'il soit d'origine locale ou importée, permettant ainsi une meilleure accessibilité pour une clientèle plus large. La vente sur commande est également courante. Souvent dans un cadre informel et peu régulé, elle facilite l'accès au produit dans les quartiers résidentiels comme Akanda. Certains acteurs, comme des fermes du regroupement avicoles, disposent également de boutiques dédiées, pour assurer une distribution plus structurée.

Cependant, la gestion de la chaîne du froid et la garantie de la qualité du poulet restent des défis majeurs, notamment dans les zones éloignées, où l'infrastructure logistique est encore limitée. Ces différents canaux illustrent la dynamique du marché du poulet de chair au Gabon, marqué par une diversification croissante mais confrontée à des enjeux logistiques importants.

1.3.2.2 La commercialisation du poulet de chair

La commercialisation du poulet de chair au Gabon est influencée par plusieurs facteurs clés, à savoir la qualité et la traçabilité, le prix, le marketing et la communication.

En effet, la qualité et la traçabilité jouent un rôle essentiel, car la demande croissante pour des produits sûrs et transparents incite certains acteurs à instaurer des systèmes de traçabilité afin de rassurer les consommateurs. Par ailleurs, le prix reste un critère déterminant dans la compétitivité du poulet local, qui doit rester abordable face à la concurrence du poulet importé souvent moins cher.

Le marketing et la communication sont également importants pour sensibiliser la population à la qualité du poulet fabriqué au Gabon, renforçant ainsi la préférence nationale. La

conformité aux normes sanitaires constitue une condition sine qua non pour accéder à certains circuits de distribution, notamment la grande distribution.

Cependant, en matière commerciale, le secteur avicole fait face à des défis majeurs, tels que la faible structuration des fermes, qui limite la capacité à organiser efficacement la commercialisation, ainsi que la concurrence des importations moins coûteuses.

Enfin, il est nécessaire d'améliorer la qualité et la régularité de l'offre pour renforcer la position du poulet gabonais sur le marché national.

1.3.3 Formation des prix

Le prix de vente du poulet de chair à la ferme repose majoritairement sur les coûts de production, auxquels s'ajoutent une marge bénéficiaire. La maîtrise de ces coûts et la compréhension du marché sont essentielles pour fixer un prix compétitif tout en assurant la rentabilité.

1.3.3.1 Composantes du prix de vente

Le prix de vente du poulet de chair se compose principalement de deux facteurs, à savoir :

- Les coûts de production qui englobent le prix d'achat du poussin, le coût de l'alimentation des trois phases (démarrage, croissance, finition) et les dépenses diverses ;
- La marge bénéficiaire qui traduit la rémunération du producteur pour couvrir ses risques et réaliser un profit.

1.3.3.2 La structure des coûts

Pour un exploitant s'approvisionnant à la SMAG qui ne peut lui vendre qu'en lot de 1 000 poussins pour un cycle de production, on a le résultat suivant :

TABLEAU DES COÛTS DE PRODUCTION D'UN CHEPTTEL DE 1 000 POULETS (CYCLE DE 45 JOURS)			
Rubrique	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Montant total en FCFA
Achat des poussins	1 000	900	900 000
Alimentation phase démarrage	13 sacs de 50 kg	26 500	344 500
Alimentation phase finition	71 sacs de 50 Kg	25 250	1 792 750
Sous-total cheptel (poussins + alimentation)			3 037 250
Electricité	Forfait		50 000
Eau	Forfait		25 000
Abreuvoirs premier âge	Forfait		2 000
Abreuvoirs second âge	Forfait		2 000
Mangeoires premier âge	Forfait		2 000
Mangeoires second âge	Forfait		2 000

Produits vétérinaires	Forfait		50 000
Produits d'entretien	Forfait		28 000
Produits divers	Forfait		15 000
Location immeuble	Forfait		100 000
Main-d'œuvre	Forfait		150 000
Sous-total frais divers			426 000
COÛT TOTAL DE PRODUCTION			3 463 250

Source : DGEPP

Formule du prix de revient

$$\text{Prix de revient par poulet} = \frac{3463250}{1000} = 3\,463 \text{ FCFA}$$

Remarque méthodologique : ce calcul suppose un taux de survie de 100% (soit 1 000 poulets vendus). En pratique, un taux de mortalité de 3% à 10% peut augmenter le prix de revient unitaire réel.

1.3.3.3 Scenario de détermination du prix de vente par l'exploitant

ESTIMATION DU PRIX DE VENTE D'UN POULET SELON LA MARGE BENEFICIAIRE		
Niveau de marge bénéficiaire	Formule de calcul	Prix de vente estimatif (FCFA/ Poulet)
5%	$3463 \div (1-0,05) = 3463 \div 0,95$	3650
10%	$3463 \div (1-0,10) = 3463 \div 0,90$	3850
20%	$3463 \div (1-0,20) = 3463 \div 0,80$	4350
30%	$3463 \div (1-0,30) = 3463 \div 0,70$	4950

Source : DGEPP

Formule générale utilisée :

Le prix de vente est déterminé par la formule suivante :

$$\text{Prix de vente} = \frac{\text{Coût de revient}}{(1-\text{marge})}$$

Avec un coût de revient unitaire de 3 463 FCFA, on obtient :

- **Marge de 5 %** → environ **3 650 FCFA/poulet**
- **Marge de 10 %** → environ **3 850 FCFA/poulet**
- **Marge de 20 %** → environ **4 350 FCFA/poulet**
- **Marge de 30 %** → environ **4 950 FCFA/poulet**

Observation :

un prix de vente compris entre 3 650 FCFA et 3 850 FCFA paraît plus compétitif pour un poulet de 2 kg à la ferme, tandis que des marges de 20% à 30% impliquent un

positionnement prix plus élevé, qui peut dépendre du niveau de concurrence locale et du coût des importations de volaille.

En réalité, la fixation du prix du poulet à la ferme dépend de plusieurs facteurs économiques et techniques qui influencent directement le coût de production ainsi que le niveau de rentabilité recherché par l'exploitant. Parmi les principaux déterminants, on peut citer :

- **Le coût de l'alimentation animale** : l'alimentation constitue la principale composante du coût de production avicole. Les fluctuations des prix des céréales, notamment le maïs et le soja, ainsi que des autres intrants alimentaires fournis par la SMAG, influencent directement le coût de revient du poulet. Une hausse du prix de ces intrants entraîne mécaniquement une augmentation du prix de vente ;
- **Les dépenses en énergie et en eau** : les coûts liés à l'électricité, au carburant (notamment pour le chauffage, la ventilation ou le transport), ainsi qu'à l'approvisionnement en eau représentent des charges opérationnelles importantes. Toute augmentation de ces dépenses se répercute sur le coût global de production et, par conséquent, sur le prix du poulet à la ferme ;
- **Le niveau de profit recherché par l'exploitant** : le prix de vente dépend également de la marge bénéficiaire que l'éleveur souhaite dégager afin d'assurer la viabilité économique de son activité, couvrir les risques liés à la production (mortalité du cheptel, fluctuation des intrants, pertes éventuelles) et financer d'éventuels investissements. Ainsi, des différences de prix peuvent être observées entre exploitations selon les objectifs de rentabilité poursuivis.

Enfin, le prix du poulet à la ferme résulte d'un arbitrage entre les coûts de production supportés par l'exploitant, les contraintes du marché et le niveau de rentabilité attendu. Il demeure particulièrement sensible à l'évolution des prix des intrants alimentaires, qui représentent généralement la part la plus importante des charges de production avicole.

ANALYSE DES IMPACTS, RISQUES ET STRATÉGIES D'ACCOMPAGNEMENT

La décision d'interdire l'importation de poulet de chair au Gabon à partir de janvier 2027 constitue une mesure majeure visant à renforcer la production locale et à réduire la dépendance aux produits importés. Cette décision de politique publique, bien qu'ambitieuse, engendre des conséquences multiples qui méritent une analyse approfondie. Il est essentiel d'évaluer les impacts économiques, sociaux et alimentaires de cette interdiction, d'identifier les risques potentiels associés, ainsi que de définir des stratégies d'accompagnement adaptées pour assurer une transition réussie. Cette partie se propose donc d'examiner ces différents aspects afin de mieux comprendre les enjeux et les leviers à mobiliser pour soutenir la filière avicole gabonaise dans ce contexte de changement.

II.1 Analyse des impacts économiques et sociaux

L'analyse des impacts économiques et sociaux montre que toute évolution du marché du poulet de chair au Gabon aurait des effets significatifs sur la production, l'emploi, les prix et les conditions de vie des ménages.

II.1.1 Impact sur la production

L'impact sur la production avicole au Gabon dépend fortement des mesures envisagées sur les importations de poulets de chair. Une réduction progressive des importations pourrait constituer un levier de stimulation de la production nationale, en créant un marché plus favorable aux producteurs locaux et en favorisant l'attraction de nouveaux investissements dans la filière avicole.

Toutefois, cette dynamique positive demeure limitée par des contraintes structurelles importantes, notamment la faiblesse des capacités de production installées, le coût élevé des intrants (aliments, poussins, équipements) et le faible niveau d'intégration de la chaîne de valeur. Dans ces conditions, la production nationale reste insuffisante pour assurer une substitution immédiate des volumes importés, ce qui limite l'impact à court terme sur l'offre globale.

L'analyse quantitative du secteur révèle un déséquilibre structurel majeur entre l'offre et la demande. La production nationale commercialisée est estimée à environ 4 000 tonnes, alors que la demande nationale est évaluée à près de 60 000 tonnes. Il en résulte un déficit structurel d'environ 56 000 tonnes. Le taux de couverture de la demande par la production locale est ainsi inférieur à 10%, traduisant une dépendance quasi totale aux importations pour satisfaire les besoins du marché.

Cette situation met en évidence le fait que, dans l'état actuel du système productif, toute politique de substitution des importations ne peut produire des effets immédiats sans un renforcement significatif des capacités de production. Par conséquent, l'impact positif sur la production ne peut être envisagé qu'à moyen et long terme, à condition d'une modernisation progressive de la filière avicole et d'un soutien structuré aux producteurs locaux.

Néanmoins, ce rattrapage peut être réalisé dans des délais plus courts sous réserve :

- d'un effort d'investissement élevé et immédiat, ce qui suppose un meilleur accès au financement pour les acteurs de la filière ;
- d'un effort de mise à niveau des infrastructures nécessaires : énergie, routes rurales ;
- de la formation d'un grand nombre de techniciens dans les métiers des différents segments de la chaîne de valeur.

II.1.2 Impact sur l'emploi

La filière avicole constitue un levier stratégique de création d'emplois et de développement économique, en particulier en Afrique centrale et de l'Ouest. Elle s'inscrit dans une dynamique de diversification économique visant à réduire la dépendance aux importations, tout en stimulant l'entrepreneuriat local.

Dans ce cadre, la décision d'interdire l'importation du poulet de chair participe également à la lutte contre le chômage, particulièrement élevé chez les jeunes (estimé à 36,0% en 2024). L'interdiction des importations de poulet de chair s'inscrit ainsi comme une mesure susceptible d'engendrer des transformations profondes de la filière et de stimuler la création d'emplois.

En effet, en favorisant la production locale, cela devrait passer par une hausse des investissements, le développement des infrastructures et la création d'entreprises. Autant de facteurs déterminants pour l'accroissement de l'offre de travail. Par conséquent, un impact significatif sur l'emploi est attendu, tant au niveau des exploitations que sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

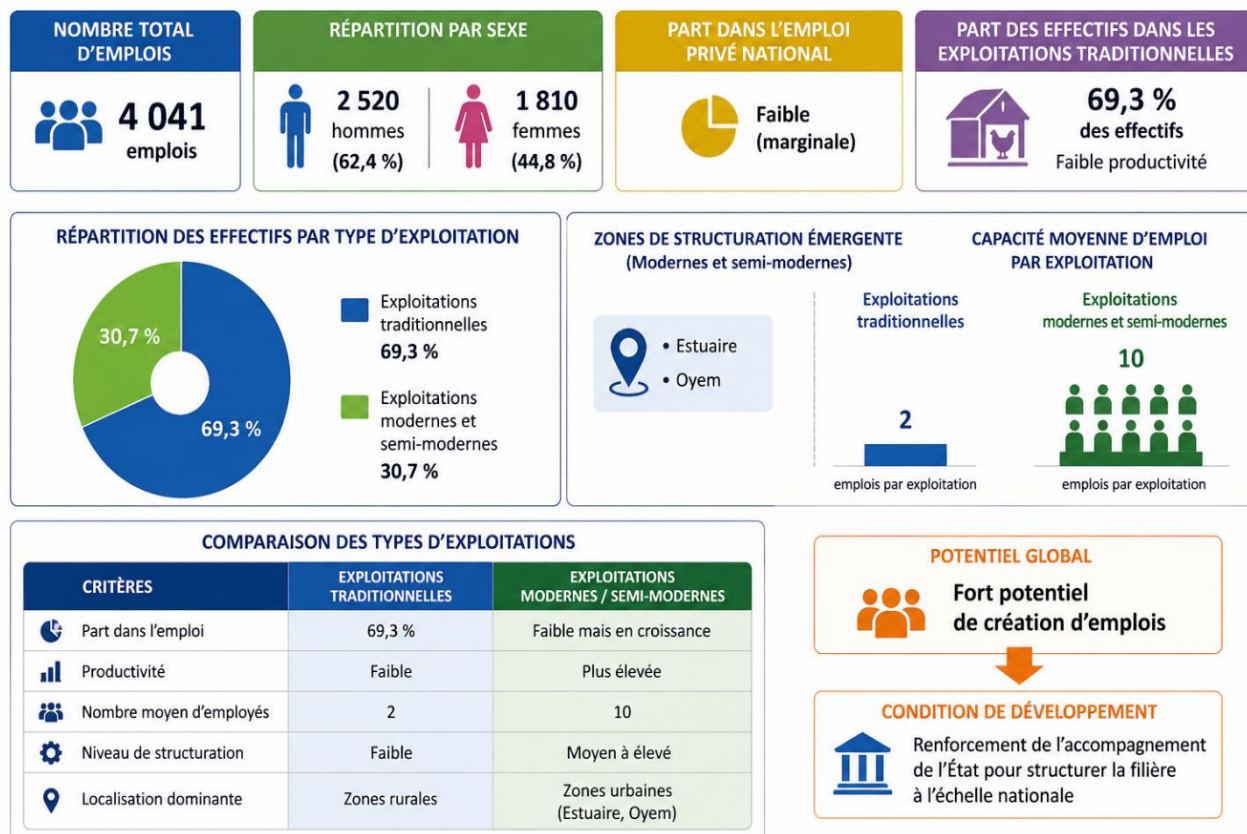
II.1.2.1 Situation de l'emploi dans la filière Avicole

La filière avicole gabonaise demeure encore faiblement structurée. Avec environ 4 041 emplois (dont 2 520 hommes et 1 810 femmes), elle représente une part marginale de l'emploi privé national. Près de 69,3% des effectifs sont concentrés dans des exploitations traditionnelles, caractérisées par une faible productivité.

Cependant, certaines zones urbaines comme l'Estuaire ou Oyem connaissent un début de structuration avec l'émergence d'exploitations modernes et semi-modernes, offrant une capacité d'emploi plus élevée (en moyenne 10 employés contre 2 dans les structures traditionnelles).

Ces constats mettent en évidence un potentiel important de création d'emplois, à condition d'avoir un accompagnement renforcé de l'État pour structurer la filière à l'échelle nationale.

STRUCTURE ET POTENTIEL D'EMPLOI DANS LA FILIÈRE AVICOLE GABONAISE



II.1.2.2 Principaux gisements d'emplois dans la filière

La décision d'interdire l'importation de poulet de chair constitue un levier stratégique susceptible de dynamiser l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière avicole, en particulier dans les zones rurales. En stimulant la production locale, cette mesure devrait favoriser la création d'emplois à différents niveaux, notamment dans les activités de production, de transformation et de commercialisation.

Elle représente ainsi une opportunité concrète de développement économique inclusif, en contribuant à la revitalisation du monde rural et à la structuration progressive du secteur. À moyen et long terme, cette dynamique pourrait participer à la réduction du chômage structurel auquel le pays est confronté, tout en renforçant l'ancrage territorial des activités productives.

❖ Production

Pour augmenter la production du poulet de chair, il est indispensable d'agir sur les deux leviers que sont le capital et le travail. Dès lors, une hausse des effectifs même marginale sera indispensable.

Il est bien entendu que la production du poulet de chair ne nécessite pas une mobilisation importante du capital humain surtout en ce qui concerne les exploitations traditionnelles. La lutte contre le chômage par la création des emplois dans la filière avicole doit donc prendre corps avec la multiplication des exploitations modernes plus ou moins grandes ainsi que dans les autres segments de la chaîne de valeurs où les effectifs sont plus importants.

En faisant le ratio entre le nombre des employés par type d'exploitation, on s'aperçoit que la décision d'interdire l'importation du poulet de chair va créer plus d'emplois avec l'implantation d'exploitations modernes ou la modernisation des exploitations traditionnelles. Cette nouvelle politique pourrait permettre d'atteindre à court terme entre 7 000 à 13 000 directs et indirects dans cette filière.

❖ Transformation et la commercialisation

La transformation et la commercialisation des produits avicoles constituent des leviers essentiels de création d'emplois au sein de la filière. Leur développement est généralement porté par les dynamiques d'industrialisation, notamment à travers la mise en place d'abattoirs modernes, d'unités de conditionnement et de réseaux de distribution structurés. Ces segments génèrent ainsi de nombreux emplois directs, en particulier pour les ouvriers qualifiés et les techniciens spécialisés.

Par ailleurs, ils induisent également des effets d'entraînement significatifs en matière d'emplois indirects, notamment dans les domaines de la logistique, du marketing, de la distribution et des services commerciaux, dès l'entrée en vigueur de la mesure d'interdiction des importations.

L'expérience de la Côte d'Ivoire illustre bien ce potentiel. À la suite de politiques de soutien et de régulation du marché, la filière avicole y est devenue un moteur dynamique de création d'emplois, avec plus de 170 000 emplois recensés, dont environ 50 000 directs et 120 000 indirects. Les initiatives telles que le Programme de Modernisation du Secteur Avicole (PMSA) ont fortement contribué à stimuler la transformation locale et la commercialisation, tout en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes.

Dans une logique similaire, le Gabon a engagé des actions structurantes, notamment à travers des programmes visant la formation de 40 000 professionnels à l'horizon 2027. Ces initiatives devraient contribuer à renforcer les capacités techniques du secteur, à améliorer son niveau de structuration et à soutenir la création d'emplois qualifiés, tels que les techniciens, les responsables qualité ou encore les agents commerciaux.

Ainsi, au-delà de leur contribution à l'autosuffisance alimentaire, les activités de transformation et de commercialisation du poulet de chair apparaissent comme un puissant vecteur d'absorption du chômage. À moyen terme, un objectif minimal de 25 000 emplois dans ces segments semble atteignable, sous réserve de la mise en œuvre effective de mesures d'accompagnement adaptées, notamment en matière d'investissement, de formation, d'accès au financement et d'organisation des marchés.

❖ Autres services et intrants

Les intrants constituent un pilier essentiel de la filière avicole, en ce qu'ils déterminent à la fois la productivité, la santé animale et la rentabilité des exploitations. Ils regroupent notamment la production des poussins d'un jour, les produits vétérinaires ainsi que les équipements d'élevage. Toutefois, du point de vue de l'emploi, la production d'aliments pour volailles (aliments composés et concentrés) se distingue comme le segment le plus intensif en main-d'œuvre. Dans ce contexte, la mesure d'interdiction de l'importation du poulet de chair devrait stimuler significativement la création d'emplois dans ces activités.

L'impact sur l'emploi sera particulièrement perceptible à travers le développement des projets de production d'intrants agricoles, notamment le maïs et le soja. Ces initiatives nécessitent une mobilisation importante de main-d'œuvre, tant qualifiée que non qualifiée.

À cet égard, le projet agricole pilote de Boumango, implanté sur l'ancien site de la SIAEB, constitue une illustration concrète de cette dynamique. S'étendant sur une superficie de 5 000 hectares, ce projet devrait générer, à l'horizon 2028, plus de 300 emplois directs et 1 000 emplois indirects pour la production de maïs destiné à l'alimentation avicole. Le potentiel de création d'emplois pourrait être encore plus important à mesure que les superficies cultivées et les capacités de production augmenteront.

La reproduction de ce type de projet dans les neuf provinces du pays permettrait d'amplifier considérablement cet effet. À titre illustratif, neuf projets de taille équivalente pourraient engendrer plus de 2 700 emplois directs et environ 9 000 emplois indirects. Ce segment offre ainsi des opportunités d'insertion professionnelle dans une diversité de métiers tout au long de la chaîne de valeur.

En définitive, l'interdiction de l'importation du poulet de chair au Gabon, apparaît comme un levier structurant pour le développement de la filière avicole nationale et le renforcement de la souveraineté alimentaire. Elle devrait, en outre, générer un volume significatif d'emplois locaux.

Les segments de la transformation, de la commercialisation et de la production d'intrants concentreront l'essentiel des créations d'emplois. À l'instar des expériences observées dans d'autres pays, le potentiel est estimé entre 30 000 et 50 000 emplois directs, auxquels pourraient s'ajouter plus de 90 000 emplois indirects. La concrétisation de ces perspectives repose toutefois sur une structuration efficace de la filière, notamment à travers la multiplication et la modernisation des exploitations.

Néanmoins, l'échéance fixée au 1er janvier 2027 pourrait s'avérer relativement courte au regard des délais requis pour réaliser les investissements indispensables au renforcement des capacités de production nationale.

II.1.2.3 Les métiers d'avenir

Afin de relever les défis liés à la restructuration de la filière avicole, le renforcement des capacités à travers la formation apparaît comme un levier essentiel. Celle-ci doit couvrir à la fois les métiers de l'élevage avicole et les compétences en gestion des organisations, afin de garantir la rentabilité, la pérennité et la sécurité sanitaire des exploitations.

La professionnalisation des acteurs constitue une condition déterminante pour passer d'un modèle traditionnel à une gestion moderne, fondée sur des pratiques techniques maîtrisées et orientées vers la performance économique. À ce titre, la formation doit embrasser l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la production des intrants jusqu'à la commercialisation finale, en incluant les activités d'élevage et de transformation.

Dans cette perspective, les différents métiers de la filière avicole peuvent être structurés en trois grandes catégories, présentées comme suit :

❖ Amont (Approvisionnement et Reproduction)

- **Accoureur** : assure la reproduction des reproducteurs et la gestion des couvoirs afin de produire des poussins d'un jour de qualité, prêts à être élevés dans les exploitations avicoles ;
- **Fabricant d'aliments de volaille** : élabore et produit des aliments adaptés aux différentes phases de croissance des volailles (démarrage, croissance, finition), en veillant à l'équilibre nutritionnel et à la qualité des matières premières.
- **Fournisseur d'équipements avicoles** : propose et commercialise les équipements nécessaires à l'élevage (systèmes de chauffage, abreuvoirs, mangeoires, dispositifs de ventilation), contribuant à l'amélioration des conditions d'élevage et des performances zootechniques.

❖ Production (Élevage)

- **Aviculteur / Éleveur** : assure la gestion globale de l'exploitation avicole, incluant la conduite technique de l'élevage, la planification de la production et le suivi de la rentabilité économique.
- **Ouvrier avicole** : intervient au quotidien dans les activités d'élevage, notamment le suivi sanitaire des volailles, la distribution de l'alimentation, ainsi que l'entretien des bâtiments et des équipements.
- **Technicien avicole / Conseiller technique** : fournit un appui spécialisé aux éleveurs en matière de nutrition, de santé animale et de conduite d'élevage, en vue d'optimiser les performances techniques et économiques des exploitations.

❖ Aval (Transformation et Commercialisation)

- **Transporteur de volailles** : assure l'acheminement des volailles vivantes depuis les exploitations jusqu'aux abattoirs, dans le respect des conditions de bien-être animal et des normes sanitaires.
- **Responsable d'abattoir / Technicien de transformation** : supervise les opérations d'abattage et de transformation (plumage, éviscération, découpe, conditionnement), en veillant à l'efficacité des procédés et à la conformité aux normes d'hygiène.
- **Contrôleur qualité** : veille au respect des normes sanitaires et de sécurité alimentaire tout au long de la chaîne de production, depuis l'abattage jusqu'à la mise sur le marché des produits.
- **Commercial / Grossiste / Boucher / Volailleur** : assure la distribution et la commercialisation des produits avicoles auprès des ménages, des restaurants et des points de vente (marchés, supermarchés), en garantissant leur disponibilité et leur qualité.

La filière avicole nécessite tout de même des acteurs de soutien comme les vétérinaires, les gestionnaires de coopératives et les techniciens spécialisés en chaînes de valeur.

II.1.2.4. Autres Impacts sociaux

Dès l'entrée en vigueur de l'interdiction d'importation du poulet de chair au Gabon, des impacts sociaux significatifs sont attendus à court, moyen et long terme. Ces effets se manifesteront tant au niveau territorial que social. La présente étude se propose d'analyser les principaux impacts sociaux induits par cette mesure.

À cet effet, l'analyse portera successivement sur :

- Les effets sur l'emploi, les revenus et l'entrepreneuriat ;
- Les conditions de travail au sein de la filière ;
- Les enjeux liés à la période de transition ;
- Les implications en matière de souveraineté alimentaire, de qualité des produits et de santé publique ;
- Les conséquences pour les différents acteurs du secteur.

❖ **Emploi, Revenus et entrepreneuriat :**

La structuration de la filière avicole devrait constituer un levier important de création d'emplois et d'amélioration significative des revenus des travailleurs. L'aviculture moderne, en se professionnalisant, offre en effet des opportunités d'emplois diversifiés (éleveurs, techniciens, distributeurs), tout en générant des revenus plus stables et consistants.

Par ailleurs, cette dynamique devrait favoriser l'essor de l'entrepreneuriat agricole, notamment dans les activités connexes telles que la production d'aliments pour le cheptel. L'entrepreneuriat agricole consiste à appliquer des logiques entrepreneuriales à la production et à la transformation agricoles, dans le but de créer de la valeur ajoutée et des sources de revenus durables. À ce titre, il représente un moteur essentiel du développement socio-économique, en particulier en milieu rural, contribuant ainsi à la réduction progressive des inégalités et de la précarité.

Dans ce contexte, une amélioration du revenu moyen des acteurs de la filière est attendue. Celui-ci pourrait évoluer du niveau actuel du SMIG pour atteindre une fourchette comprise entre 200 000 et 250 000 FCFA dans les exploitations modestes, sous l'effet conjugué de l'augmentation de la production et du chiffre d'affaires.

❖ **Conditions de Travail :**

La mesure gouvernementale annoncée en mai 2025, visant à réduire la dépendance aux importations, implique une restructuration profonde de la filière avicole. Dans ce contexte, la gestion des poulaillers — notamment le contrôle de la température et de la litière — constitue un facteur déterminant de la productivité, bien qu'elle demeure exigeante pour les éleveurs. À cet égard, l'augmentation de la production devra nécessairement s'accompagner d'une amélioration des conditions de travail.

L'amélioration des conditions de travail en aviculture repose avant tout sur la modernisation des infrastructures, incluant l'automatisation des équipements et l'optimisation de la ventilation. Elle passe également par la réduction des risques sanitaires liés à l'exposition à

l'ammoniac et aux poussières, ainsi que par une meilleure gestion de la charge physique et mentale des travailleurs.

Dans cette optique, le renforcement des compétences techniques apparaît essentiel. Des formations adaptées, l'adoption de pratiques rigoureuses de biosécurité et l'optimisation des flux de travail contribueront à améliorer à la fois la santé des éleveurs et la productivité des exploitations. Cette dynamique devra être soutenue par un accompagnement étatique structuré, à travers la mise en place de dispositifs d'appui technique, financier et de formation, en particulier en faveur des petites et moyennes entreprises avicoles sur l'ensemble du territoire.

Il convient de souligner que les conditions de travail actuelles dans la filière restent marquées par une pénibilité physique importante : port de charges lourdes, stations debout prolongées, postures contraignantes et environnement poussiéreux. Le caractère répétitif des tâches et les manipulations manuelles constituent également des freins à l'attractivité du secteur pour une partie de la population active.

Ainsi, les améliorations attendues, notamment à travers des projets locaux et des investissements ciblés, devraient permettre de rendre les métiers de la filière avicole non seulement plus sûrs, mais également plus attractifs, favorisant ainsi un renouvellement de la main-d'œuvre et une professionnalisation accrue du secteur.

❖ **Transition délicate :**

L'entrée en vigueur de cette décision devrait marquer une période de forte pression sur la restructuration du secteur avicole, constituant un défi majeur en matière d'organisation logistique et de montée en puissance de la production nationale. Il s'agira, en effet, de passer d'un système fortement dépendant des importations à une dynamique d'augmentation progressive des capacités de production locale.

À ce jour, la filière repose sur environ 373 fermes structurées recensées. Toutefois, la production nationale de poulet de chair demeure limitée, estimée à environ 4 000 tonnes par an, alors que la demande intérieure s'élève à près de 60 000 tonnes. Cette situation traduit un taux de couverture inférieur à 10 %, mettant en évidence un déficit structurel important. Dans ces conditions, l'atteinte de l'autosuffisance ne peut se faire que de manière progressive et nécessite un horizon de long terme, au regard des nombreux défis techniques, organisationnels et financiers à relever.

Cette insuffisance initiale de l'offre locale pourrait avoir des répercussions sur les prix, malgré les efforts de constitution de stocks de poulets importés par certains opérateurs commerciaux. La période de transition pourrait ainsi se traduire par une hausse des prix du poulet de chair, en raison de la rareté du produit, conformément aux mécanismes classiques de l'offre et de la demande. Les prix pourraient ainsi se situer dans une fourchette comprise entre 3 500 et 5 000 FCFA le kilogramme, rendant temporairement ce produit moins accessible pour une partie des ménages.

Dans ce contexte, le déficit de production devra être comblé par la mise en œuvre d'un ensemble de mesures structurelles et opérationnelles visant l'intensification de la production locale. L'objectif est de réduire progressivement l'écart entre l'offre et la demande à travers

le développement de l'élevage intensif et la modernisation des exploitations. À cet effet, des comités techniques chargés du suivi de la feuille de route ont déjà été mis en place par les autorités publiques, en vue d'assurer une mise en œuvre coordonnée des actions avant l'échéance de 2027.

Ces différentes politiques devraient contribuer, à terme, à rétablir l'équilibre du marché et à progresser vers une forme d'autosuffisance alimentaire à l'horizon 2030, sous réserve de la continuité des efforts d'investissement et d'accompagnement du secteur.

❖ **Souveraineté alimentaire, Qualité et santé publique :**

La politique des autorités gabonaises s'inscrit dans une ambition de souveraineté alimentaire à l'horizon 2027, visant une réduction significative de la dépendance du pays aux importations. Cet objectif constitue un enjeu stratégique majeur, orienté vers le renforcement de la sécurité alimentaire, la consolidation de l'économie locale et l'amélioration de la santé des populations.

Dans le cas spécifique du poulet de chair, la stratégie repose principalement sur l'augmentation de la production locale, accompagnée notamment par la mesure d'interdiction progressive des importations. Par cette orientation, le Gabon cherche à mieux maîtriser l'approvisionnement d'un produit de base dans la consommation des ménages, dans une logique combinant sécurité alimentaire et amélioration de la nutrition.

En effet, le développement d'une production de masse de viande de volaille permettrait de rendre les protéines animales plus accessibles à l'ensemble de la population, contribuant ainsi à la lutte contre la malnutrition encore observée dans plusieurs pays en développement. Cette dynamique vise également à améliorer la qualité des produits consommés et à réduire l'exposition aux risques liés aux importations.

La consommation de poulet de chair produit localement est perçue comme moins exposée aux risques sanitaires associés à certaines importations. Par ailleurs, l'intensification de l'élevage industriel est parfois corrélée à des risques d'intoxications alimentaires, les produits avicoles étant notamment impliqués dans des cas de campylobactériose, infection bactérienne relativement fréquente.

Dans ce contexte, les produits locaux sont généralement considérés comme plus sûrs, dans la mesure où ils sont encadrés par une réglementation nationale et soumis à des dispositifs de contrôle sanitaire plus directs. Ainsi, la maîtrise de la production et de la distribution du poulet de chair s'inscrit pleinement dans un enjeu de santé publique, en complément des objectifs économiques et alimentaires poursuivis par les autorités.

❖ **Inquiétudes :**

Certes, cette mesure devrait inéluctablement entraîner le développement de la filière avicole au Gabon. Toutefois, elle suscite un mélange d'espoir lié à la souveraineté alimentaire et d'inquiétudes concernant la capacité du pays à augmenter à temps la production locale afin de couvrir la demande nationale.

À moins d'un an de l'échéance fixée, la possibilité d'augmenter les capacités installées afin de satisfaire la demande intérieure en janvier 2027 est faible, ce qui pourrait engendrer des tensions sur l'approvisionnement et une hausse des prix à la consommation finale.

Les préoccupations des acteurs du secteur avicole constituent ainsi un enjeu majeur. Elles varient selon les localités et portent notamment sur le manque d'équipements, l'accès aux intrants, la maîtrise des techniques de production, ainsi que les difficultés liées à la commercialisation et à la gestion sanitaire des élevages. Par ailleurs, l'arrivée probable de nouveaux investisseurs dans la filière soulève des interrogations sur la place effective des petits producteurs locaux et leur capacité à s'intégrer dans cette restructuration.

Dans ce contexte, la réussite de la mesure gouvernementale dépendra fortement de la mise en place d'un accompagnement technique et financier adapté. L'exigence d'une transition vers une production plus industrielle exerce une pression importante sur les petits éleveurs, qui doivent progressivement s'adapter à de nouvelles normes et technologies de production. Ces derniers nécessitent donc des programmes de soutien réguliers afin de renforcer leurs capacités et de garantir la qualité des produits.

Dès lors, l'encadrement des acteurs de la filière avicole apparaît indispensable pour améliorer la performance globale des exploitations locales. Dans cette perspective, une forme de protectionnisme éducateur peut être envisagée, permettant aux petits exploitants d'atteindre un niveau de maturité technique et organisationnelle suffisant pour faire face à la concurrence et aux nouveaux entrants sur le marché.



Au regard des éléments qui précèdent, il ressort que la mesure d'interdiction des importations de poulet de chair constitue un levier stratégique majeur pour renforcer la souveraineté alimentaire, stimuler l'entrepreneuriat local et accélérer la restructuration de la filière avicole. Toutefois, cette orientation soulève des interrogations quant à la capacité effective des producteurs nationaux à combler, dans les délais impartis, le déficit d'offre résultant de la disparition progressive des importations.

Dans ce contexte, l'accompagnement de l'État apparaît comme une condition déterminante de réussite. Les effets positifs attendus de cette réforme ne pourront se matérialiser qu'à travers la mise en œuvre de politiques publiques ciblées, cohérentes et adaptées aux réalités d'une filière encore largement dominée par des exploitations traditionnelles, faiblement structurées.

À ce titre, des actions prioritaires devront porter sur le renforcement des capacités de production, l'amélioration de l'accès au financement, la formation des acteurs, le développement des infrastructures (abattage, transformation, stockage) ainsi que l'organisation des circuits de commercialisation.

C'est à cette condition que la réforme pourra produire, de manière progressive et durable, des effets significatifs en termes de création d'emplois, d'augmentation des revenus, d'amélioration des conditions de travail des acteurs et de consolidation de la souveraineté alimentaire. Elle contribuera également à une meilleure maîtrise des enjeux de santé publique liés à la qualité et à la traçabilité des produits avicoles consommés.

II.1.3 Impact sur les prix et le pouvoir d'achat

L'interdiction des importations de poulets de chair devrait produire des effets significatifs sur les prix du marché et, par conséquent, sur le pouvoir d'achat des ménages. À l'heure actuelle, la production nationale est estimée à environ 4 000 tonnes pour une demande globale avoisinant 60 000 tonnes, soit un taux de couverture inférieur à 10%. Ce déficit structurel entretient une forte dépendance aux importations et contribue à la formation des prix sur le marché intérieur.

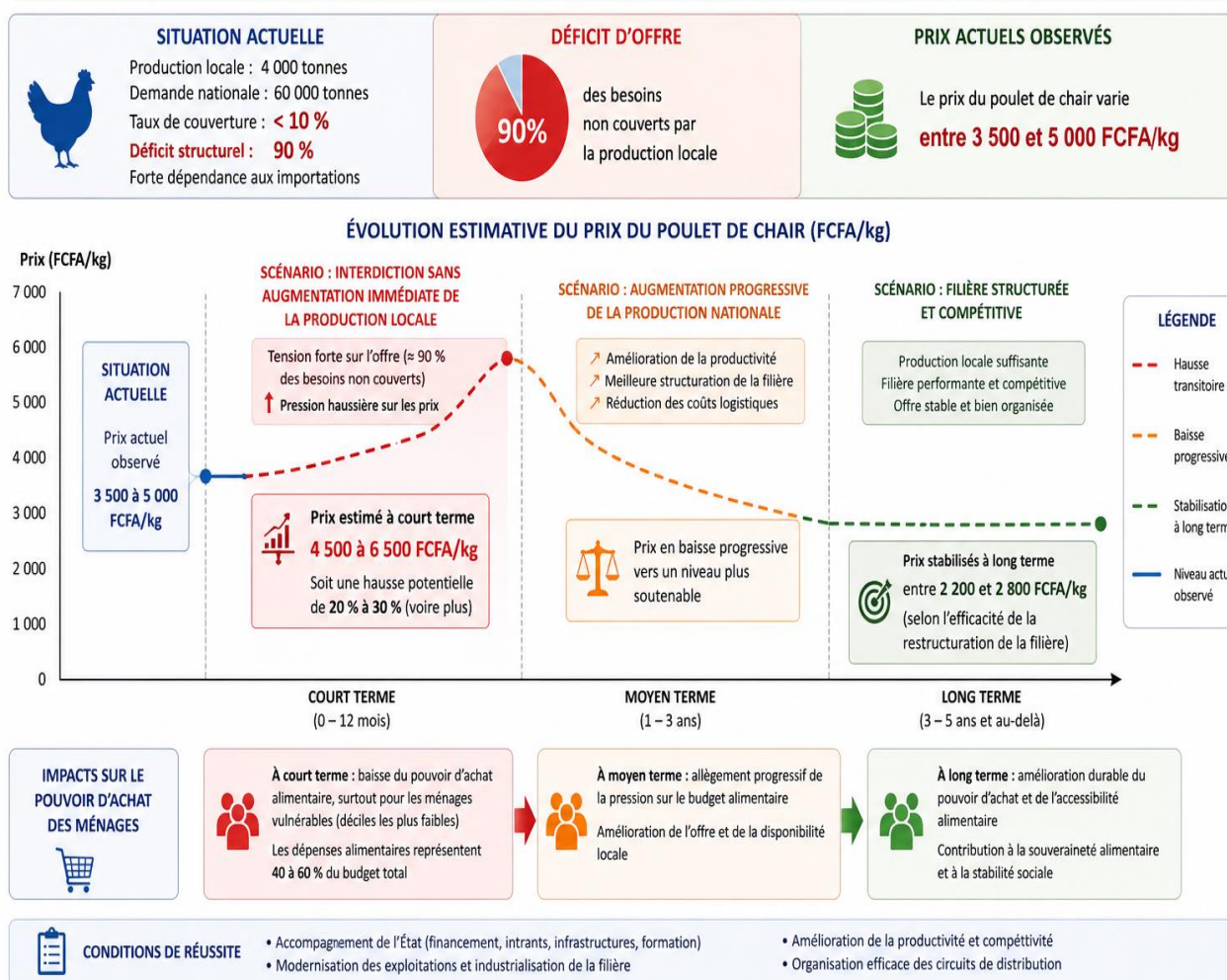
Dans le contexte actuel, les prix du poulet de chair oscillent déjà entre 3 500 et 5 000 FCFA/kg. Dans un scénario d'interdiction des importations sans augmentation immédiate de la production locale, le marché pourrait connaître une accentuation des tensions sur l'offre, correspondant à près de 90% des besoins non couverts. Cette situation exercerait une pression haussière supplémentaire sur les prix.

À court terme, les prix pourraient ainsi dépasser leur niveau actuel et se situer dans une fourchette estimative comprise entre 4 500 et 6 500 FCFA/kg, soit une augmentation potentielle de l'ordre de 20% à 30%, voire davantage en cas de désorganisation des circuits d'approvisionnement.

Une telle évolution aurait pour effet de dégrader le pouvoir d'achat des ménages, en particulier pour les plus vulnérables, pour lesquels les dépenses alimentaires représentent déjà entre 40% et 60% du budget total.

Toutefois, à moyen et long terme, l'augmentation progressive de la production nationale, associée à des gains de productivité, à une meilleure structuration de la filière et à la réduction des coûts logistiques, pourrait permettre une détente progressive des prix. Dans un scénario de montée en puissance réussie du secteur, les prix pourraient se stabiliser dans une fourchette comprise entre 2 200 et 2 800 FCFA/kg, sous réserve d'un accompagnement efficace des acteurs et d'un environnement économique favorable.

IMPACTS DE L'INTERDICTION DES IMPORTATIONS DE POULETS DE CHAIR SUR LES PRIX DU MARCHÉ ET LE POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES



II.1.4 Impacts sociaux et territoriaux

La restructuration de la filière avicole aura des effets sociaux et territoriaux significatifs, mesurables à travers la création d'emplois, la répartition de l'activité économique et la dynamique des territoires.

Sur le plan de l'emploi, la filière compte actuellement environ 373 exploitations structurées, auxquelles s'ajoutent des activités informelles. Une montée en puissance de la production pourrait générer un effet multiplicateur estimé entre 2 et 4 emplois directs et indirects par exploitation, soit un potentiel de plusieurs milliers d'emplois supplémentaires à moyen terme, notamment dans les segments de production, d'alimentation animale et de commercialisation.

Sur le plan territorial, la filière reste aujourd'hui fortement concentrée autour des zones périurbaines. La politique de substitution aux importations pourrait favoriser une extension progressive vers les zones rurales, où le potentiel de développement est encore sous-exploité. Cette redistribution pourrait contribuer à réduire les déséquilibres territoriaux, en stimulant l'activité économique locale et en renforçant les revenus en milieu rural.

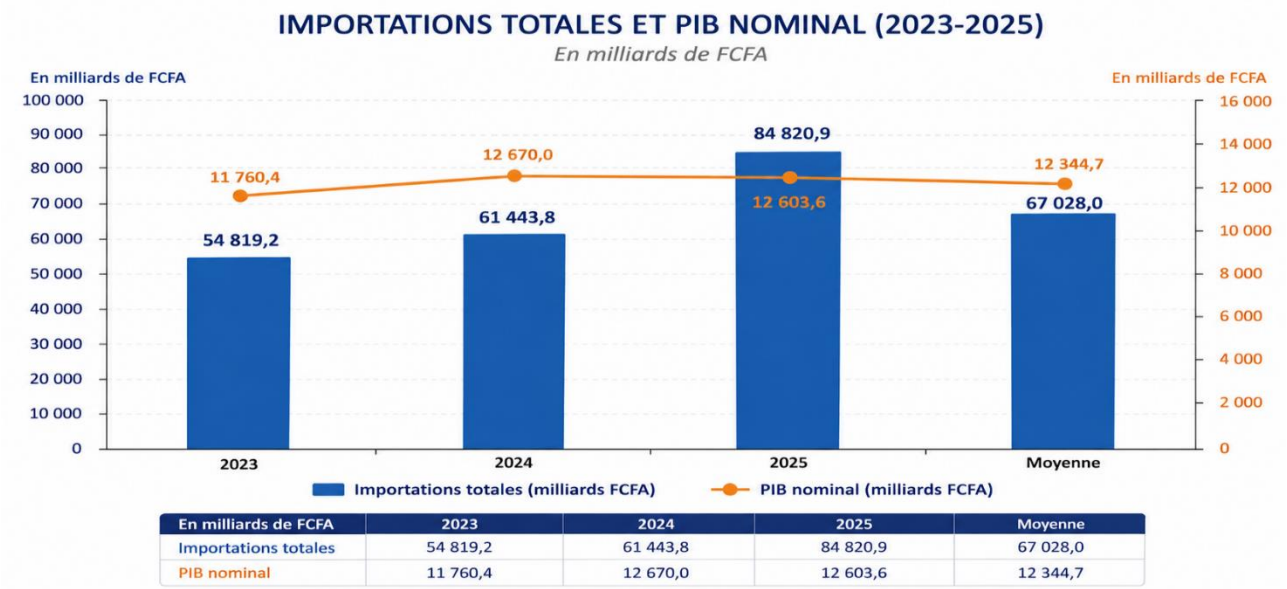
Cependant, sans accompagnement ciblé, ces effets positifs pourraient être inégalement répartis. Une concentration des investissements dans les zones déjà structurées risquerait de creuser les écarts territoriaux. Ainsi, une politique d'aménagement équilibrée et un soutien différencié selon les régions apparaissent essentiels pour maximiser les impacts sociaux de la réforme.

II.1.5 Impact macroéconomique (PIB, balance commerciale, recettes fiscales)

L'interdiction des importations de poulets de chair à l'horizon 2027 aurait des répercussions significatives sur les équilibres macroéconomiques, notamment en matière de croissance, de balance commerciale, d'inflation et d'emploi.

II.1.5.1 Impact sur le Produit Intérieur Brut

En termes de croissance économique, cette mesure pourrait constituer un levier de dynamisation de la production nationale, en stimulant le développement de la filière avicole et des activités connexes (agriculture, transformation, logistique). À moyen terme, l'augmentation de la production locale contribuerait positivement à l'augmentation du produit intérieur brut, à travers la création d'une plus grande valeur ajoutée domestique.



Source : DGEPI, DGDDI

$$\begin{aligned} \text{Production locale additionnelle} &= \text{moyenne des importations totales} \times 70\% \\ &= 67,028,0 \times 70\% \\ &= \mathbf{46,920 \text{ milliards de FCFA}} \end{aligned}$$

Sur la base d'un niveau moyen des importations estimé à 67,028 milliards de FCFA sur les trois (3) dernières années, et en retenant une hypothèse de substitutions de 70%, la production locale additionnelle serait de 46,920 milliards de FCFA.

Le montant de 46,920 milliards de FCFA correspond à la valeur des importations de poulets de chair qui seraient substituées par la production locale, traduisant ainsi un transfert de la demande adressée au marché extérieur vers la production nationale. Ce montant constitue

une base de calcul de la production additionnelle, dont seule une fraction se traduit en valeur ajoutée contribuant effectivement au PIB.

Sur 46,920 milliards de FCFA :

- 60% est utilisé pour l'achat des intrants ;
- Et 40% crée réellement la richesse nationale.

Donc, la valeur ajoutée serait égale à :

Valeur ajoutée = Production substituée × Taux de Valeur ajoutée

$$= 46\,920 \times 40\%$$

$$= \mathbf{18,768 \text{ milliards de FCFA}}$$

L'estimation de la valeur ajoutée générée par la substitution des importations de poulets de chair permet d'évaluer le gain direct pour l'économie nationale à environ 18,768 milliards de FCFA. Cette valeur correspond à la richesse effectivement créée localement, après déduction des consommations intermédiaires.

Rapporté au PIB, cette analyse traduit une contribution positive mais encore modérée à la croissance économique. Il met en évidence le potentiel de la filière avicole à renforcer le tissu productif national, notamment à travers la substitution progressive aux importations.

Toutefois, la matérialisation de cet impact demeure conditionnée par une montée en puissance effective de la production locale ainsi que par la mise en place d'un accompagnement adéquat des pouvoirs publics en matière d'investissement, d'encadrement technique et de structuration de la filière.

II.1.5.2 Impact sur la Balance des Paiements

L'essentiel de la demande intérieure du Gabon en poulet de chair est orienté vers les marchés extérieurs plutôt que vers la production locale, en raison de l'insuffisance du volume produit et du prix élevé de celle-ci. Dans ce contexte où les échanges sont exclusivement constitués des importations, la balance commerciale du Gabon reste déséquilibrée et structurellement déficitaire de 67 028,7 millions de FCFA en moyenne entre 2023 et 2025. En 2025, les importations du Gabon ont progressé de 38,0% pour atteindre un déficit de 84 820,9 millions de FCFA contre 61 443,8 millions de FCFA l'année précédente.

L'arrêt d'importations des poulets de chair, devrait constituer une aubaine pour le Gabon, lui permettant de réserver le marché aux producteurs nationaux qui réaliseront des économies d'échelle afin d'améliorer progressivement leur productivité. À terme, cette mesure pourrait contribuer à réduire le déficit de la balance commerciale grâce à une substitution progressive des importations par une production nationale accrue, pouvant atteindre jusqu'à 60 000 tonnes.

Tableau 6 : Evolution du solde commercial avec l'extérieur

En milliards de FCFA	2023	2024	2025	Var 24/23	Var 24/25
Exportations	0	0	0		
Importations	54 819 190 052	61 443 798 514	84 820 870 076	12%	38,0%
Solde	-54 819 190 052	-61 443 798 514	-84 820 870 076	12%	38,0%

Source : DGD

II.1.5.3 Impact sur les recettes fiscales

Les importations de poulets de chair constituent une situation défavorable pour l'économie du Gabon, et représentent une source marginale de revenus pour l'État gabonais, à travers les prélèvements des droits et taxes douanières. En effet, entre 2023 et 2025, le montant des droits et taxes à l'importation liquidés par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects a été estimé en moyenne à 1 643,3 millions de FCFA par an (moins de 1% des recettes douanières).

C'est dire que la mise en œuvre d'une mesure d'interdiction des importations de poulets de chair n'entraînerait qu'une perte fiscale annuelle marginale estimée à 1 643,3 millions de FCFA pour les finances publiques. Une perte qui pourrait être compensée à moyen et long terme par le développement de la production avicole nationale, la création d'emplois locaux, l'élargissement de l'assiette fiscale intérieure.

En revanche, le développement d'une chaîne de valeur au niveau nationale permettra l'éclosion d'un écosystème de nouveaux contribuables qui seront soumis aux différents impôts et taxes (IS, IRPP, Droits de douanes...).

II.1.5.4 Impact sur les réserves

Les importations de poulets de chair exercent une pression significative sur les réserves de change du Gabon. En effet, l'augmentation continue des importations de volailles congelées entraîne des sorties importantes de devises vers les pays fournisseurs afin de régler les achats effectués à l'étranger. Cette situation contribue à la diminution des réserves extérieures disponibles au sein de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).

À long terme, la persistance de ces importations massives peut fragiliser l'équilibre extérieur du pays et réduire la capacité de financement des autres secteurs prioritaires de l'économie. En l'absence d'une hausse suffisante des exportations ou des investissements directs étrangers (IDE), cette situation peut également accentuer les tensions sur les réserves de change et accroître la vulnérabilité financière du pays.

Par conséquent, la réduction progressive des importations de poulets de chair à travers le développement de la filière avicole nationale de préserver les réserves de change et de renforcer notre monnaie.

II.2 Analyse des risques (inflation, pénurie, contrebande) et des scénarios

L'interdiction des importations de poulets de chair à l'horizon 2027 comporte plusieurs risques liés à la mise en œuvre de la mesure. La présente analyse vise à identifier les principaux déséquilibres susceptibles d'apparaître sur le marché et dans l'économie, notamment les risques inflationnistes, de pénurie et de contrebande.

II.2.1.1 Risque inflationniste

Un risque inflationniste pourrait se manifester à court terme, en raison d'un décalage entre la capacité de production locale et la demande intérieure. L'insuffisance de l'offre nationale entraînerait une hausse des prix des produits avicoles, avec des répercussions sur le pouvoir d'achat des ménages.

❖ Le prix

Les importations n'exercent pas d'effet direct sur les mécanismes de fixation des prix de la volaille locale, dans la mesure où les aviculteurs déterminent leurs prix principalement en fonction de leurs coûts de production. Toutefois, d'un point de vue global, les prix pratiqués par les producteurs locaux demeurent peu compétitifs au regard de ceux des volailles importées, généralement proposées à des niveaux plus accessibles.

Cette situation traduit un différentiel de coûts structurel, lié notamment aux conditions de production, à la taille des exploitations, ainsi qu'au coût des intrants, et constitue un facteur de pression indirecte sur la filière avicole nationale.

- Poulets de chair importés :
- Poulets de chair local :
- Abats de volaille :

Plusieurs méthodes de fixation des prix existent, notamment la stratégie du prix psychologique, la méthode du coût complet, ainsi que les stratégies d'écémage, d'alignement et de pénétration. À celles-ci s'ajoute l'approche fondée sur les retours d'information issus des études de marché.

Au regard de ces différentes options, le choix a été porté sur une fixation des prix basée sur les résultats de l'étude de marché, afin de garantir une meilleure adéquation entre l'offre et la capacité de paiement des consommateurs. En effet, les données issues de l'enquête révèlent que 25,3% des acheteurs potentiels sont disposés à acquérir un poulet de chair entier à un prix compris entre 2 200 et 2 800 FCFA.

Sur cette base, le prix unitaire du poulet de chair entier a été fixé à 2 800 FCFA, correspondant à la borne supérieure de l'intervalle d'acceptabilité. Ce choix stratégique permet, d'une part, de maximiser les recettes unitaires tout en restant dans la zone de tolérance du marché, et, d'autre part, de couvrir les coûts de production, notamment ceux liés aux intrants (aliments, poussins, produits vétérinaires), à la logistique et à la distribution.

En outre, ce positionnement tarifaire vise à dégager une marge suffisante pour assurer la rentabilité des exploitations avicoles et soutenir les investissements nécessaires à l'augmentation de la capacité de production nationale. Il contribue également à limiter les

risques de déséquilibres financiers dans un contexte marqué par la volatilité des coûts des intrants.

Par ailleurs, en se situant dans la fourchette haute du consentement à payer, ce prix intègre implicitement une exigence de qualité du produit, ce qui est de nature à renforcer la confiance des consommateurs et à structurer durablement le marché local.

Enfin, ce mécanisme de fixation des prix, fondé sur les réalités du marché, permet de réduire les risques d'invendus tout en assurant une certaine stabilité des prix, contribuant ainsi à contenir les tensions inflationnistes à moyen terme.

Tableau 7 : Justification de la fixation du prix du poulet de chair

Éléments d'analyse	Résultats/Hypothèses	Implications économiques
Méthode de fixation du prix	Approche basée sur les résultats de l'étude de marché	Assure une cohérence entre l'offre et la demande
Intervalle de prix acceptable	2 200-2 800 FCFA	Détermine la zone de consentement à payer des consommateurs
Part des acheteurs concernés	25,3%	Indique une demande potentielle significative dans cette tranche de prix
Prix retenu	2 800 FCFA	Positionnement à la borne supérieure du consentement à payer
Justification du prix	Maximisation de la recette unitaire tout en restant acceptable pour le marché	Optimisation du chiffre d'affaires
Couverture des coûts	Prise en compte des coûts des intrants, production, logistique et distribution	Garantie de viabilité économique des exploitations
Impact sur la rentabilité	Génération d'une marge suffisante	Incitation à l'investissement et à l'expansion de la production locale
Perception de la qualité	Prix associé à une meilleure qualité perçue	Renforcement de la confiance des consommateurs
Risque d'invendus	Limité grâce à l'alignement avec la demande réelle	Réduction des pertes pour les producteurs
Effet sur le marché	Contribution à la stabilité des prix à moyen terme	Atténuation des pressions inflationnistes

Source : DGEPE

Ainsi, la fixation du prix à 2 800 FCFA repose sur une approche équilibrée, conciliant les contraintes de production, les attentes des consommateurs et les exigences de rentabilité de la filière avicole nationale.

❖ Hypothèses de demande

Dans le cadre de l'analyse du marché du poulet de chair au Gabon, plusieurs hypothèses de demande peuvent être formulées afin d'apprécier l'évolution potentielle de la consommation dans un contexte de substitution progressive aux importations.

II.2.1.2 Risque de pénurie

Un risque de pénurie demeure significatif si la filière avicole nationale ne parvient pas à monter en puissance de manière suffisante et rapide. Ce risque est renforcé par les contraintes structurelles du secteur, notamment l'accès limité aux intrants (aliments pour bétail, poussins), les capacités de production encore faibles, ainsi que les insuffisances en matière d'infrastructures (énergie, transport, chaîne du froid).

II.2.1.2 Risque de contrebande

L'interdiction pourrait favoriser le développement de la contrebande et du commerce informel, en particulier dans les zones frontalières, en raison des écarts de prix avec les pays voisins. Cette situation pourrait affaiblir l'efficacité de la mesure et engendrer des pertes de recettes fiscales pour l'État.

Au total, ces risques soulignent la nécessité d'un accompagnement approprié de la mesure, notamment à travers le renforcement des capacités de production locale, l'amélioration de l'accès aux intrants et le contrôle des circuits de distribution, afin de garantir une mise en œuvre efficace et soutenable de la politique envisagée.

II.2.2 Présentation des scénarios (statu quo, interdiction totale, progressive)

Dans le cadre de l'évaluation de la mesure visant à interdire les importations de poulet de chair, trois scénarios ont été retenus afin d'analyser leurs implications économiques, sociales et sectorielles. Ces scénarios permettent d'apprécier les effets potentiels de différentes options de politique publique sur le marché national.

II.2.2.1 Scénario de statu quo

Le scénario de statu quo correspond au maintien des conditions actuelles de fonctionnement du marché du poulet de chair au Gabon, caractérisé par la poursuite des importations et l'absence de modification majeure du cadre réglementaire en vigueur.

Dans ce scénario, le marché continue de s'équilibrer par la coexistence de deux principales sources d'approvisionnement : la production locale et les importations. Ces dernières jouent un rôle déterminant dans la couverture de la demande nationale, estimée à environ 100 000 tonnes, dont près de 60% proviennent de l'extérieur.

❖ Dynamique de l'offre et de la demande

Dans le cadre du statu quo, la production locale reste contrainte par plusieurs facteurs structurels, notamment :

- la dépendance aux intrants importés (aliments, poussins, produits vétérinaires) ;
- des coûts de production élevés ;
- une productivité encore limitée dans certains segments de la filière.

En conséquence, la production nationale évolue lentement, sans capacité de substitution significative aux importations.

Les importations, quant à elles, assurent un rôle d'ajustement du marché, permettant de satisfaire la demande urbaine croissante et de stabiliser l'approvisionnement.

❖ Évolution des prix

Dans ce scénario, les prix restent relativement encadrés par la concurrence entre poulet local et poulet importé.

Sur la base des données observées :

- prix bas : 2 200 FCFA/kg
- prix haut : 2 800 FCFA/kg
- prix moyen estimé : environ 2 400 à 2 500 FCFA/kg

L'élasticité-prix de la demande estimée à -1,6 indique que les consommateurs sont sensibles aux variations de prix. Toutefois, en situation de statu quo, la présence des importations limite les fluctuations extrêmes, en maintenant une certaine stabilité du marché.

❖ Équilibre du marché

Le statu quo permet un équilibre global entre offre et demande :

- Demande : $\approx$ 100 000 tonnes
- Offre locale : $\approx$ 5 000 tonnes
- Importations : $\approx$ 95 000 tonnes

Cet équilibre est cependant structurellement dépendant de l'extérieur, ce qui constitue une fragilité importante du système.

❖ Effets économiques et sectoriels

Effets positifs :

- stabilité relative des prix pour les consommateurs ;
- disponibilité continue du produit sur le marché ;
- absence de choc inflationniste à court terme.

Limites :

- faible incitation à l'investissement dans la production locale ;
- maintien d'une forte dépendance aux importations ;
- déficit de développement de la filière avicole nationale ;
- faible création d'emplois dans la chaîne de valeur locale.

II.2.2.2 Scénario interdiction totale

L'analyse repose sur un cadre d'équilibre offre-demande appliquée au marché au marché local de poulet de chair, fondé sur les hypothèses suivantes :

- demande annuelle : 100 000 tonnes
- production locale initiale : 5 000 tonnes
- importations supprimées : 95 000 tonnes

Dans ce scénario d'interdiction totale des importations de poulets de chair, l'offre disponible sur le marché national est fortement réduite. Elle se limite exclusivement à la production locale, soit 5 000 tonnes, alors que la demande locale est estimée à 100 000 tonnes.

Le déficit d'approvisionnement est calculé comme suit :

$$\text{Déficit} = 100\,000 - 5\,000 = 95\,000 \text{ tonnes}$$

Ainsi, le marché présente un déficit annuel de 95 000 tonnes, ce qui signifie que la production nationale ne couvre que 5% des besoins domestiques.

Le taux de couverture de la demande par la production locale est donné par :

$$\text{Taux de couverture} = (\text{production locale} / \text{demande}) \times 100$$

$$\text{Taux de couverture} = \frac{5000}{100000} \times 100 = 5\%$$

Dans le contexte où la consommation de poulet de chair repose fortement sur les importations, une telle mesure entraînerait plusieurs conséquences économiques majeures :

- une pénurie importante de poulet de chair sur le marché intérieur ;
- une hausse significative des prix due à la raréfaction de l'offre ;
- une dégradation du pouvoir d'achat des ménages, le poulet étant une source protéique de base ;
- une pression accrue sur les producteurs locaux, appelés à augmenter rapidement leur capacité de production ;
- le développement possible de circuits informels d'approvisionnement (contrebande ou importation non déclarées).

À moyen et long terme, une interdiction totale des importations pourrait constituer un levier de stimulation de la production nationale, dans une logique de politique de substitution aux importations et de souveraineté alimentaire. Toutefois, sans investissements massifs dans les intrants, les infrastructures d'élevage et l'alimentation animale, l'offre locale resterait insuffisante pour répondre à la demande, maintenant ainsi un déséquilibre durable sur le marché.

L'élasticité-prix de la demande, mesure la sensibilité de la quantité demandée à une variation du prix.

La variation du prix

$$\Delta P = \frac{2800 - 2200}{2200} = 27,3\%, \text{ le prix augmente d'environ } +27,3\%$$

$$\Delta Q = \frac{56000 - 100000}{100000} = -44,0\%$$

$$\varepsilon_d = \frac{\% \Delta Q_d}{\% \Delta P} = \frac{-44\%}{27,3\%} = -1,6$$

- La demande est élastique ($|\varepsilon| > 1$)
- Une hausse de prix entraîne une forte baisse de la consommation

Les ménages peuvent :

- Réduire fortement leur consommation
- Se reporter vers d'autres protéines (poisson, haricots, importations moins chères, etc.)

Avec une élasticité de -1,6, une interdiction totale provoque :

- forte hausse des prix
- chute importante de la consommation
- risque social et inflationniste élevé

L'estimation de l'élasticité-prix de la demande de poulet, basée sur les variations observées entre 2 200 et 2 800 FCFA/kg, et les quantités correspondantes (100 000 tonnes à 56 000 tonnes), indique une valeur d'environ -1,6. Ce résultat suggère que la demande est relativement élastique, traduisant une sensibilité significative des consommateurs aux variations de prix.

II.2.2.3 Présentation des scénarios progressives

L'analyse des scénarios progressifs vise à évaluer les effets économiques d'une substitution graduelle des importations de poulets de chair par la production nationale. Cette approche permet d'apprécier les impacts d'une transition partielle vers l'autosuffisance alimentaire, tout en limitant les déséquilibres du marché.

Trois niveaux de substitution sont retenus : 30%, 60% et 100% de la demande nationale.

- **Hypothèses de base**

- Consommation nationale : 100 000 tonnes = 100 000 000 kg
- Prix moyen du poulet entier importé : 2 200 FCFA/kg
- Prix moyen du poulet entier national : 3 750 FCFA/kg
- Écart de prix : 1 550 FCFA/kg

- **Scénario 1 : Substitution de 30%**

Dans ce scénario, 30 % de la demande nationale est couverte par la production locale, soit 30 000 tonnes, tandis que 70 % repose encore sur les importations.

- Production locale : 30 000 tonnes
- Importations : 70 000 tonnes

Prix moyen = $(0,70 \times 2\,200) + (0,30 \times 3\,750)$

Prix moyen = 1 540 + 1 125 = **2 665 FCFA/kg**

Ce scénario correspond à une phase de transition initiale, où la dépendance aux importations reste élevée, mais permet une montée progressive de la production nationale en amont de l'entrée en vigueur de l'interdiction en 2027.

- **Scénario 2 : Substitution de 60%**

Dans ce scénario, la production locale couvre 60 % de la demande nationale, soit 60 000 tonnes, tandis que les importations représentent 40 %.

- Production locale : 60 000 tonnes
- Importations : 40 000 tonnes

Prix moyen = $(0,40 \times 2\,200) + (0,60 \times 3\,750)$

Prix moyen = 880 + 2 250 = **3 130 FCFA/kg**

Ce scénario correspond à une phase d'ajustement avancée, caractérisée par une réduction significative de la dépendance extérieure et une structuration progressive de la filière avicole nationale en vue de la mise en œuvre complète de la mesure en 2027.

- **Scénario 3 : Substitution de 100%**

Dans ce scénario, la totalité de la demande nationale est couverte par la production locale, les importations étant totalement supprimées conformément à l'interdiction prévue.

- Production locale : 100 000 tonnes
- Importations : 0 tonne

Prix moyen = **3 750 FCFA/kg**

Ce scénario correspond à l'objectif final de la mesure présidentielle, à savoir l'autosuffisance totale du marché national en poulet de chair. Sa réalisation implique toutefois une transformation structurelle profonde du secteur avicole, notamment en matière de productivité, de coûts de production et d'organisation de la chaîne de valeur.

Ces scénarios constituent une base d'évaluation des effets économiques potentiels de la mesure présidentielle avant son entrée en vigueur en 2027, et serviront de support à l'analyse comparative et coût-bénéfice présentée ci-après.

II.2.3 Analyse comparative et coût-bénéfice

L'analyse comparative et coût-bénéfice permet d'évaluer les implications économiques des différents scénarios de substitution des importations de poulets de chair par la production nationale. Elle met en évidence les effets en termes de prix, de coût pour les consommateurs et de compétitivité de la filière avicole nationale.

II.2.3.1 Analyse comparative

Cette section compare les effets des trois scénarios de substitution des importations de poulets de chair par la production nationale au Gabon sur les principaux indicateurs économiques du marché.

Les scénarios étudiés sont : 30%, 60% et 100% de substitution de la demande nationale (100 000 tonnes).

Tableau 10 : Evolution de la structure du marché

Scénario	30%	60%	100%
Production locale	30000 t	60000 t	100000 t
Importations	70000 t	40000 t	0 t
Dépendance extérieure	Elevée (70%)	Modérée (40%)	Nulle

Source : DGEPP

La dépendance extérieure diminue progressivement, mais reste structurellement forte jusqu'au scénario intermédiaire.

Tableau 11 : Evolution du niveau des prix à la consommation

Scénario	Importation	30%	60%	100%
Prix moyen (En FCFA/kg)	2200	2665	3130	3750
Variation		21,1%	42,3%	70,5%

Source : DGEPP

La substitution entraîne une augmentation progressive des prix, liée au différentiel de coût entre production locale et importations.

Tableau 12 : Evolution du coût total pour les consommateurs

Scénario	Importation	30%	60%	100%
Coût total (En milliards de FCFA)	2200	2665	3130	3750

Source : DGEPP

(Consommation = 100 000 000 kg)

Surcoût par rapport au système actuel :

- 30 % : +46,5 milliards FCFA
- 60 % : +93 milliards FCFA
- 100 % : +155 milliards FCFA

• Synthèse comparative

L'analyse met en évidence un arbitrage structurel :

- Amélioration de la souveraineté alimentaire ;
- Mais augmentation du coût pour les consommateurs ;
- et pression croissante sur le pouvoir d'achat.

II.2.3.2 Analyse coût-bénéfice

L'analyse coût-bénéfice compare les coûts économiques de la substitution aux bénéfices attendus en termes de développement national.

- **Coûts de la substitution**

Coût direct (différentiel de prix)

Formule :

Coût additionnel = 1 550 FCFA/kg x quantité substituée

Tableau 13 : Evolution du coût de substitution

Scénario	30%	60%	100%
Quantité substituée	30 000 000 kg	60 000 000 kg	100 000 000 kg
Coût additionnel (En milliards de FCFA)	46,5	93	155

Source : DGEPP

Tableau 14 : Evolution du coût total du système

Scénario	Importation (référence)	30%	60%	100%
Quantité substituée		30 000 000 kg	60 000 000 kg	100 000 000 kg
Coût additionnel (En milliards de FCFA)	220	266,5	313	375

Source : DGEPP

- **Bénéfices économiques et sociaux**

Même si les coûts augmentent, la substitution génère des effets positifs :

- Création d'emplois dans la filière avicole (production, alimentation animale, distribution) ;
- Réduction de la dépendance aux importations (jusqu'à 100 %) ;
- Amélioration de la souveraineté alimentaire nationale ;
- Substitution des importations par la production locale (effet multiplicateur sur l'économie nationale).

- **Lecture économique globale**

L'analyse montre un arbitrage clair :

- Coût économique croissant avec le niveau de substitution ;
- Bénéfices structurels croissants (autonomie, emploi, souveraineté).

Ainsi, la politique d'interdiction des importations à partir de 2027 est économiquement soutenable uniquement si elle s'accompagne :

- d'une baisse progressive du coût de production local ;
- et d'un soutien massif à la filière avicole.

La substitution progressive des importations de poulets de chair au Gabon entraînerait une augmentation significative du coût pour les consommateurs, passant de 220 à 375 milliards FCFA selon les scénarios. Toutefois, elle génère des bénéfices structurels importants en matière de souveraineté alimentaire et de développement de la filière avicole nationale.

L'arbitrage entre ces deux dimensions constitue le principal enjeu de soutenabilité de la politique d'interdiction prévue en 2027.

II.3 Stratégies d'accompagnement et plan d'action

La mise en œuvre de la mesure d'interdiction d'importation de poulets de chair nécessite un ensemble cohérent de mesures d'accompagnement afin d'assurer une transition maîtrisée vers une production locale renforcée. Ces mesures visent à soutenir la filière avicole, à adapter le cadre institutionnel et réglementaire, et à garantir une mise en œuvre efficace et progressive de la réforme.

II.3.1 Mesures de soutien à la filière avicole

Le développement de la filière avicole nationale constitue un levier essentiel pour compenser la réduction des importations et garantir l'approvisionnement du marché intérieur.

À court terme, il est nécessaire de mettre en place des mesures de soutien ciblées, notamment à travers la réduction des coûts de production (subventions sur les intrants, facilitation de l'accès aux équipements), l'amélioration de l'accès au financement pour les opérateurs, ainsi que le renforcement des capacités logistiques et de distribution.

À moyen et long terme, les efforts devront porter sur la modernisation de la filière, incluant le développement d'unités de production performantes, la structuration des acteurs, le renforcement des capacités techniques et la promotion de l'intégration des différentes activités de la chaîne de valeur. L'objectif est d'accroître la productivité, d'améliorer la compétitivité et d'assurer la durabilité de la filière.

II.3.2 Réformes institutionnelles et réglementaires

La réussite de la mesure repose sur un cadre institutionnel et réglementaire adapté, garantissant à la fois l'efficacité des contrôles et la promotion d'un environnement favorable au développement du secteur.

Dans cette perspective, il convient de renforcer les dispositifs de contrôle aux frontières afin de limiter les risques de fraude et de contournement de la mesure. Par ailleurs, l'instauration de normes sanitaires rigoureuses est essentielle pour garantir la qualité de la production locale et protéger les consommateurs.

En outre, une meilleure coordination entre les administrations concernées (économie, élevage, commerce, douanes) est nécessaire pour assurer une mise en œuvre cohérente des politiques publiques. La mise en place de mécanismes incitatifs à l'investissement, notamment à travers des mesures fiscales adaptées, contribuera également à dynamiser le secteur.

II.3.3 Plan d'action et mise en œuvre

La mise en œuvre de la mesure nécessite un plan d'action structuré, articulé autour de plusieurs phases. À court terme, les actions porteront sur la finalisation des travaux

préparatoires, la mobilisation des ressources nécessaires et la sensibilisation des acteurs concernés. À moyen terme, il s'agira de déployer les mesures de soutien à la filière, de renforcer les dispositifs de contrôle et d'accompagner les opérateurs dans leur adaptation. À long terme, l'accent sera mis sur la consolidation des acquis, l'évaluation des impacts de la mesure et l'ajustement des politiques publiques en fonction des résultats observés.

La réussite de ce plan d'action repose sur une coordination efficace entre les parties prenantes, un suivi régulier des indicateurs de performance et une capacité d'adaptation aux évolutions du marché.



Dans l'ensemble, la stratégie proposée apparaît cohérente avec les objectifs de la mesure, en combinant des actions de soutien immédiates et des réformes structurelles. Elle vise à limiter les risques de déséquilibres du marché tout en favorisant le développement progressif d'une filière avicole nationale compétitive.

Toutefois, son efficacité dépendra de la disponibilité des ressources financières et logistiques, ainsi que de la capacité des institutions à assurer une mise en œuvre coordonnée. Par ailleurs, les insuffisances en matière de données, notamment sur la demande et les circuits d'importation, peuvent constituer des contraintes importantes.

Ainsi, la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation rigoureux, assorti de mécanismes d'ajustement, apparaît indispensable pour garantir l'atteinte des objectifs et maîtriser les impacts de la mesure sur les prix et le pouvoir d'achat des ménages.

RECOMMANDATIONS

1) Mesures d'accompagnement du secteur avicole

Soutien à la production :

Diversification des fournisseurs d'intrants

Identifier et qualifier de nouveaux fournisseurs nationaux et régionaux de poussins, aliments, médicaments vétérinaires et équipements. Mettre en place des contrats multipartites pour garantir la sécurité de l'approvisionnement et réduire le risque de dépendance à une seule source.

Échelonnement des livraisons de poussins

Développer des plannings de production basés sur des livraisons régulières de poussins afin d'assurer une production continue. Coordonner avec les couvoirs locaux et internationaux pour garantir la disponibilité des lots à intervalles adaptés.

Modernisation des structures de production

Encourager l'investissement dans des bâtiments modernes (systèmes de ventilation, d'éclairage et d'automatisation de l'alimentation et de l'abreuvement). Promouvoir

l'adoption de logiciels de gestion d'élevage et de capteurs connectés pour le suivi sanitaire, la croissance et la gestion environnementale.

Développement des capacités de transformation et de stockage

Soutenir la création ou la rénovation d'abattoirs modernes, de chambres froides et d'unités de transformation (découpe, fumage, surgélation). Former le personnel aux bonnes pratiques de transformation, de stockage, d'hygiène et de gestion logistique.

Renforcement de la coordination entre acteurs

Mettre en place des comités de filière, forums d'échanges réguliers, plateformes numériques pour favoriser la circulation d'informations, le partage d'expériences, la gestion collective des achats et la défense des intérêts des éleveurs.

Formation et renforcement des capacités des éleveurs

Organiser des ateliers thématiques, des stages pratiques, des visites de fermes modèles, ainsi que des formations en ligne pour améliorer l'adoption des pratiques modernes, la gestion sanitaire, l'innovation et la gestion d'entreprise.

2) Accès au financement

Création de mécanismes de financement adaptés

Mettre en place des lignes de crédit spécifiques pour l'aviculture, adaptées aux cycles de production. Négocier avec les banques et institutions de microfinance pour proposer des produits accessibles et adaptés aux réalités du secteur.

Subventions ciblées et incitations fiscales

Accorder des subventions pour l'achat d'équipements modernes, la construction d'infrastructures, ou la constitution de stocks stratégiques d'intrants. Appliquer des allègements fiscaux ou des exonérations de TVA sur certains intrants ou équipements essentiels comme prévu dans le code des impôts.

Appui à la mutualisation des achats

Encourager la création de centrales d'achat ou de coopératives pour permettre aux éleveurs d'obtenir de meilleures conditions tarifaires et de sécuriser les volumes d'intrants.

Développement des infrastructures

Modernisation des infrastructures de production et de transformation

Financer la construction ou la rénovation d'abattoirs, de centres de transformation et de chambres froides aux normes sanitaires internationales.

Amélioration des réseaux logistiques

Développer des axes de transport adaptés pour faciliter l'acheminement rapide des intrants et la distribution des produits finis aux marchés urbains et ruraux.

Mise en place de systèmes d'information sectorielle

Développer des plateformes numériques pour la gestion du suivi des stocks, la diffusion de l'information sur les prix, les alertes sanitaires et la gestion de la demande.

3) Réformes institutionnelles et réglementaires

Politiques publiques nécessaires :

Développement d'un plan stratégique national pour l'aviculture

Élaborer un plan sectoriel ambitieux avec des objectifs chiffrés, des mesures incitatives et des dispositifs de suivi-évaluation.

Programmes de développement local

Intégrer l'aviculture dans les plans de développement régional et local pour assurer une meilleure implantation territoriale et une adaptation aux besoins spécifiques.

Renforcement du cadre réglementaire :

Élaboration de normes sanitaires et de sécurité alimentaire

Définir et faire respecter des normes strictes pour la production, la transformation, le transport et la commercialisation des poulets de chair.

Réglementation sur la traçabilité et la qualité des intrants

Instaurer des procédures de certification pour les intrants et les produits finis. Mettre en place un système de traçabilité pour garantir la sécurité alimentaire du producteur jusqu'au consommateur.

Reconnaissance et soutien des organisations professionnelles

Délivrer un statut officiel aux coopératives, associations et interprofessions pour faciliter le dialogue avec les pouvoirs publics et renforcer leur représentativité.

Amélioration des statistiques sectorielles :

Renforcement des dispositifs de collecte et d'analyse de données

Moderniser les outils de collecte (enquêtes régulières, digitalisation des données) sur la production, la transformation, la commercialisation et la consommation.

Développement de systèmes d'alerte et d'information

Mettre en place une veille continue sur les prix, les volumes, les risques sanitaires et les tendances du marché, via des tableaux de bord partagés, accessibles aux acteurs publics et privés.

4) Plan d'action pour la mise en œuvre de la réforme

Priorités à court terme (0-12 mois)

-  Diversifier immédiatement les sources d'approvisionnement en intrants (contrats, identification de nouveaux partenaires).
-  Planifier des sessions de formation rapide pour les éleveurs sur les bonnes pratiques et l'utilisation des équipements modernes.

- + Lancer des investissements pilotes dans la modernisation des infrastructures de production et de transformation existantes.
- + Établir une plateforme numérique centralisée pour la collecte et le partage d'informations sectorielles.
- + Constituer des stocks de sécurité d'intrants pour prévenir les ruptures du marché.

Mesures à moyen terme (1-3 ans)

- + Déployer des programmes d'investissement à plus grande échelle pour la modernisation des fermes et la construction de nouvelles unités de transformation.
- + Mettre en place des dispositifs d'accès au financement durable pour tous les acteurs (prêts bonifiés, subventions, garanties).
- + Renforcer la coordination entre acteurs via des forums sectoriels, comités multi-acteurs et plateformes numériques collaboratives.
- + Implémenter la traçabilité intégrale de la filière avicole et la certification qualité des intrants.
- + Améliorer de façon continue le système statistique sectoriel et intégrer les données à la planification nationale.

Acteurs responsables :

- + **Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations**: pilotage global, mobilisation des financements, suivi des réformes économiques.
- + **Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage**: appui technique, élaboration de normes, formation des éleveurs, contrôle et suivi sanitaire.
- + **Organisations professionnelles et coopératives avicoles**: animation du terrain, mutualisation des achats, formation, remontée des besoins et difficultés.
- + **Partenaires techniques et financiers**: soutien financier, expertise technique, appui à la modernisation des infrastructures et des systèmes d'information.
- + **Institutions de recherche et de formation**: conception et diffusion de modules de formation, appui à l'innovation, suivi-évaluation des impacts.
- + **Collectivités locales**: appui logistique, intégration des actions avicoles dans les plans de développement local, mobilisation communautaire.

CONCLUSION

L'analyse du marché du poulet de chair au Gabon met en évidence une forte dépendance structurelle aux importations pour satisfaire la demande nationale. Avec une production locale estimée à environ 4 000 tonnes pour une demande proche de 60 000 tonnes, le pays présente un déficit important, traduisant un faible taux de couverture des besoins domestiques. Cette situation confirme la place prépondérante des importations dans l'approvisionnement du marché avicole national.

Si les importations contribuent à la stabilité de l'offre et à l'accessibilité des prix à court terme, elles exposent également l'économie gabonaise à plusieurs vulnérabilités, notamment les fluctuations des prix internationaux, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les risques sanitaires. Dans ce contexte, la question de la souveraineté alimentaire apparaît comme un enjeu stratégique majeur.

L'étude de la mesure présidentielle prévoyant l'interdiction des importations de poulets de chair à partir de janvier 2027 montre que cette réforme pourrait favoriser le développement de la filière avicole nationale en stimulant la production locale et en réduisant progressivement la dépendance extérieure. Toutefois, les analyses réalisées mettent également en évidence plusieurs contraintes structurelles susceptibles de limiter la soutenabilité de cette transition, notamment le coût élevé des intrants, l'insuffisance des infrastructures de production et la faible capacité actuelle du secteur à satisfaire la demande nationale.

Les scénarios étudiés montrent que la substitution progressive des importations constitue l'option la plus équilibrée. Contrairement à une interdiction brutale, elle permettrait d'accompagner la montée en puissance de la production nationale tout en limitant les risques de pénurie, d'inflation alimentaire et de dégradation du pouvoir d'achat des ménages. L'analyse coût-bénéfice révèle cependant que cette transition implique un arbitrage important entre souveraineté alimentaire, compétitivité de la filière locale et accessibilité des prix pour les consommateurs.

À moyen et long terme, le développement du secteur avicole pourrait générer des effets positifs significatifs, notamment en matière de création d'emplois, de diversification économique, de réduction des importations et d'amélioration de la balance commerciale. Cependant, la réussite de cette politique dépendra fortement de la capacité des pouvoirs publics à mettre en œuvre des mesures d'accompagnement adaptées, incluant le soutien financier aux producteurs, l'amélioration des infrastructures, la maîtrise des coûts de production et le renforcement du cadre institutionnel.

En définitive, la transformation de la filière avicole gabonaise constitue un enjeu stratégique à la fois économique, social et alimentaire. La réussite de l'interdiction des importations prévue en 2027 reposera sur une transition progressive et coordonnée, capable de concilier les objectifs de souveraineté alimentaire avec les impératifs de stabilité des prix et de protection du pouvoir d'achat des ménages.

Questionnaire d'entretien auprès des aviculteurs

Informations générales

Nom de la ferme :

Nom de l'exploitant :

Nationalité :

Fonction :

Numéro de téléphone :

Email :

Localisation géographique de la ferme (région, commune):.....

Taille de la ferme (en ha) :

Types de volaille :

- ☐ Pintades
- ☐ Poulets fermiers
- ☐ Cailles
- ☐ Poulets de chair
- ☐ Poules pondeuses
- ☐ Poulet traditionnel
- ☐ Dindes
- ☐ Autre :

Statut juridique de la ferme :

- ☐ Exploitation agricole familiale
- ☐ Exploitation agricole individuelle
- ☐ Exploitation agricole à responsabilité limitée
- ☐ Société commerciale agricole (SARL, SAS)
- ☐ Société coopératives agricoles
- ☐ Groupement d'intérêt économique agricole
- ☐ Autre :

Début d'activité :

Effectif salarié de la ferme :

• **Salariés nationaux :**

• **Salariés étrangers :**

Qualification de la main d'œuvre utilisée :

•

•

•

Pratiques d'élevage des poulets de chair

1. A combien s'élève la production de poulets de chair en 2025 (en tonne) ?

2. Quelle est le type de poulets de chair produit ?

☐ Poulets de chair traditionnels

☐ Poulets de chair spécialisé Cobb

☐ Poulets de chair spécialisé Ross

☐ Autre :

3. Quelles sont les principales sources d'approvisionnement en poussins ?

☐ Production propre

☐ Achat auprès de fournisseurs locaux

☐ Importation

☐ Précision :

4. A combien s'élève le nombre de poussins reçus en 2025 (en tête) ?

5. Quelles sont les principales difficultés en matière d'approvisionnement des poussins ?

☐ Disponibilité limitée

☐ Fluctuations saisonnières

☐ Problèmes liés à la santé des poussins

☐ Dépendance à un nombre limité de fournisseurs

☐ Coût d'approvisionnement élevé

☐ Contraintes logistiques

☐ Normes réglementaires en vigueur.

- **Autres :**
- 6. Quel est le système d'élevage utilisé ?**
- **En intérieur (bâtiment fermé)**
 - **En extérieur (pâturage)**
 - **Mixte**
- 7. Quels équipements d'élevage de poulets de chair disposez-vous ?**
- **Pour l'alimentation :**
 - **Pour l'abreuvement :**
 - **Pour le chauffage :**
 - **Pour la ventilation :**
 - **Pour le contrôle climatique :**
 - **Pour l'éclairage :**
 - **Autres :**
- 8. Quelle est la durée moyenne de croissance jusqu'à la vente ?**
- **35 jours**
 - **42 jours**
 - **45 jours**
 - **Autres :**
- 9. Quelles sont les principales sources d'alimentation du cheptel ?**
- **Aliment commercialisé localement**
 - **Aliments faits maison**
 - **Aliments importés de.....**
- 10. Quelle est la consommation mensuelle des intrants (en tonne) ?.....**
- 11. Quelles sont les principales difficultés rencontrez-vous en matière d'approvisionnement des intrants ?**
- **Disponibilité des intrants**
 - **Coût des matières intrants**
 - **Qualité des intrants**
 - **Accès à des traitements**

- **Stockage et logistique**
- **Fournisseurs fiables**
- **Les changements dans la réglementation**

12. Quelles machines utilisez-vous exactement ?

-
-
-

13. Faites-vous recours à des prestataires de services ?

- **Oui**
- **Non**

Si Oui, pour quel service ?.....

14. Avez-vous des projets d'investissements futures ?

- **Oui**
- **Non**

Si Oui lesquels ?

-
-
-

Gestion sanitaire

1. Avez-vous rencontré des problèmes liés à la mortalité des poussins ?

- **Oui**
- **Non**

Si Oui, à quelle fréquence ?

- **Rarement**
- **Fréquemment**
- **Toujours**

2. Avez-vous rencontré des problèmes liés à la mortalité des poulets de chair ?

- **Oui**
- **Non**

Si Oui, à quelle fréquence ?

- ☐ Rarement
- ☐ Fréquemment
- ☐ Toujours

3. Quelles sont les maladies les plus courantes rencontrées chez les poulets de chair ?

- ☐ Maladie de Newcastle
- ☐ Bronchite infectieuse
- ☐ Autres :

4. Quelles mesures prenez-vous pour prévenir les maladies des poulets de chair ?

- ☐ Vaccination
- ☐ Désinfection régulière
- ☐ Quarantaine
- ☐ Autres mesures :

Si vous utilisez des vaccins précisez lesquels :

5. Disposez-vous d'un abattoir de poulet ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

6. Disposez-vous d'un système d'irrigation d'eau ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

7. Comment les déchets de poulets sont-ils gérés ?

.....
.....
.....

Commercialisation

1. Quel est la quantité de poulets de chair vendu en 2025 (en tonne) ?.....

2. A combien est vendu 1 kg de poulet chair à la ferme ?

- ☐ 2000 F CFA
- ☐ 3000 F CFA
- ☐ Autre modalité :

3. Quels sont les principaux défis rencontrés lors de la commercialisation ?

- ☐ **Prix élevé**
- ☐ **Demande insuffisante**
- ☐ **Difficultés logistiques**
- ☐ **Concurrence déloyale**
- ☐ **Autres :**
- ☐

Défis et besoins

1. Quels sont les principaux défis rencontrés dans l'élevage de poulets de chair ?

- ☐ **Accès à l'alimentation de qualité**
- ☐ **Maladies**
- ☐ **Mortalité**
- ☐ **Accès au financement**
- ☐ **Personnel non formé ou non qualifié**
- ☐ **Autres :**

2. De quels types d'assistance auriez-vous besoin ?

- ☐ **Gestion sanitaire**
- ☐ **Optimisation de la nutrition**
- ☐ **Nouvelles techniques d'élevage**
- ☐ **Commercialisation et marketing**
- ☐ **Autres :**

3. Quels besoins et quels types de formations dans les prochaines années ?

- ☐ **Gestion sanitaire**
- ☐ **Techniques d'élevage**
- ☐ **Commercialisation produit et marketing**
- ☐ **Autres :**

4. Quelles sont les suggestions pour améliorer l'activité de l'élevage des poulets de chairs ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

TABLEAU RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE POULETS DE CHAIR				
N°	Recommandations	Objectifs	Principales actions/moyens	Effets attendus
1	Diversifier les fournisseurs	Réduire la dépendance à un seul fournisseur et sécuriser les approvisionnements	Identifier les nouveaux fournisseurs ; Etablir des partenariats multiples ; Participer à des groupements d'achat ; Evaluer régulièrement les fournisseurs ; Planifier les besoins et constituer des stocks de sécurité.	Sécurisation des intrants ; Réduction des ruptures ; Amélioration de la qualité ; Réduction des coûts ; Renforcement du pouvoir de négociation.
2	Échelonner les livraisons de poussins	Garantir une production continue et stabiliser les revenus	Planifier les cycles de production ; Coordonner les commandes avec les couvoirs ; Assurer le suivi rigoureux des lots ; Former le personnel à la gestion multi-lots	Production régulière ; Réduction des risques sanitaires ; Meilleure gestion des infrastructures ; Stabilisation des revenus.
3	Moderniser les structures de production	Accroître la productivité et améliorer la compétitivité	Investir dans des bâtiments modernes ; Automatiser l'alimentation et l'abreuvement ; Utiliser des outils numériques de suivi ; Renouveler les équipements ; Former les éleveurs aux innovations.	Hausse de la productivité ; Réduction de la mortalité ; Renforcement de la biosécurité ; Meilleure qualité des produits.
4	Renforcer la coordination entre les acteurs	Améliorer l'organisation de la chaîne de valeur	Créer des plateformes de dialogue ; Renforcer les coopératives et interprofessions ; Développer des participations commerciales ; Mettre en place des systèmes d'information partagés.	Fluidification des échanges ; Réduction des inefficacités ; Valorisation des produits locaux ; Renforcement de la résilience sectorielle.
5	Renforcer l'appui institutionnel	Créer un environnement favorable au développement de la filière	Faciliter l'accès aux financements ; Mettre en place des politiques de soutien ; Renforcer les services vétérinaires ; Développer les infrastructures ; Soutenir la recherche et l'innovation.	Dynamisation de la filière ; Augmentation de la production ; Réduction des importations ; Création d'emplois.
6	Former les éleveurs et renforcer leurs capacités	Améliorer les compétences techniques et managériales	Organiser des formations techniques ; Réaliser des visites d'échange ; Développer des supports pédagogiques ; Assurer un accompagnement technique continu.	Adoption de bonnes pratiques ; Amélioration de la productivité ; Réduction des maladies ; Adaptation aux exigences du marché.
7	Développer les capacités de transformation et de stockage	Réduire les pertes et accroître la valeur ajoutée	Construire des abattoirs modernes ; Installer des chambres froides ; Développer les unités de transformation ; Former les acteurs aux techniques de conservation.	Réduction des pertes post-abattage ; Diversification des produits ; Meilleure conservation ; Accès à de nouveaux marchés.
8	Sécuriser l'accès aux intrants	Garantir la disponibilité des intrants essentiels	Développer des contrats fournisseurs ; Encourager la production locale d'intrants ; Créer des centrales d'achat ; Constituer des stocks de sécurité ; Renforcer le contrôle qualité.	Production stable ; Réduction des coûts ; Meilleure qualité sanitaire ; Limitation des risques de pénurie.

Source : DGEP

BIBLIOGRAPHIE

<https://acedafrica.org/wp-content/uploads/2024/12/Note-dinformation-Importation-Politique-UpMM-19-12-2024-.pdf>

<https://ccfd-terresolidaire.org/wp-content/uploads/2005/01/enquetepdf-2261d.pdf>

<https://www.agriculture.gouv.ga/documentation>

<https://www.agriculture.gouv.ga/lois-et-arretes>

<https://www.agriculture.gouv.ga/view.twg?dir=2192>

<https://www.agriculture.gouv.ga/view.twg?dir=1840>

<https://www.agriculture.gouv.ga/view.twg?dir=1837>

<https://edoc.hu-berlin.de/server/api/core/bitstreams/8db714a2-56fd-4774-a65a-e909821b9132/content>